

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 32 New York : Tel : (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 6 - 13 septembre 2023

PLAIDOIRIE POUR LA CERTIFICATION DES FAd'H Stratégie idéale pour combattre les gangs

Occasion exceptionnelle de renouer avec l'origine historique de l'État haïtien

Par Léo Joseph

Les pays à l'origine de la démobilisation des Forces armées d'Haïti (FAd'H), après en avoir prononcé l'exécution, puis signé son arrêt de mort permanente, se battent, bec et

ongles, contre son relancement officiel, au moment où Haïti se débat sous la férule des gangs. Bien que leur absence ait donné l'opportunité aux criminels de s'installer et de se développer, au point de damer le pion à la principa-

le force de sécurité du pays, il semble que leurs détracteurs persistent à les tenir en retraite permanente, cherchant ailleurs la solution de la présente crise sécuritaire.

En effet, personne ne peut nier le fait que les FAd'H,

dignes continuatrices de l'Armée indigène, sont uniquement désignées pour mettre

fait d'eux leurs principaux tombeurs, grâce à l'opportuniste occasion trouvée en Jean-Bertrand Aristide, se trouvent, aujourd'hui, à la pointe des initiatives de recherches de substitut pour elles, à l'étranger. En dépit des échecs successifs rencontrés, alors que les malfrats intensifient les attaques sur le terrain, persiste l'ostracisme dont sont l'objet les militaires haïtiens remobilisés par Jovenel Moïse en 2018.



Lieutenant général Jodel Lesage, commandant en chef des Forces armées d'Haïti.

les gangs armés hors d'état de nuire. Mais, les Américains, dont les nombreuses préoccupations les concernant avaient

Un des deux corps armés prévus dans la Constitution

Le second corps armé reconnu par la Constitution de 1987, avec la Police nationale, les FAd'H ont été illégalement démobilisés, sous l'administration de Jean-Bertrand

Suite en page 2

PETIT À PETIT, PORT-AU-PRINCE TOMBE

Les gangs redoublent leurs offensives

Carrefour-Feuilles, Savane Pistache dépeuplés...



Le commissariat de Pernier incendié avant d'être démolie par le gang de Vitelhomme.

Par Léo Joseph

Au moment où le directeur général de la Police nationale, Frantz Elbé, décrète le renforcement de la présence des forces de l'ordre à Carrefour-Feuilles-Savane Pistache, les gangs du sud de la capitale, précisément celui de Gran Ravin (Grande Ravine), dont le chef est Ti-Lapli, a lancé une offensive contre ces quartiers, dans un ultime effort, semble-t-il, de les vider de leurs habitants. C'est précisément le résultat qu'on a vu, un phénomène sem-

Suite en page 13

CARREFOUR-FEUILLES ABANDONNÉ AUX GANGS

Après l'exode des habitants, le pillage des maisons



Déménagement au Gymnasium Vincent.

Par Léo Joseph

Il semble que les bandits de Gran Ravin, qui ont envahi Carrefour-Feuilles, aient introduit une nouvelle stratégie. Après avoir terrorisé les habitants, jusqu'à provoquer une fuite massive, ils reviennent sur les lieux, afin de dévaliser les maisons abandonnées. Les résidents, qui avaient trouvé un refuge temporaire, où ils croyaient rester, en attendant que passe la fureur des bandits,

Suite en page 15

HAPPENINGS!

Is the U.S. finally concerned about the installation of a gangsterdom in Haiti?

THERE'S BLAME TO BE I SHARED!

By Raymond A. Joseph



Admiral James G. Stavridis

The U.S. Embassy in Port-au-Prince, feeding pertinent information to the State Department in Washington, has become a sort of barometer about the continued deteriorating security situation in Haiti, where heavily armed gangs, causing death and desolation in the past four years, in all sectors, now seem intent on grabbing all power.

For the past two months, the bandits, better equipped than the

Continued on page 7

PLAIDOIRIE POUR LA CERTIFICATION DES FAd'H

Stratégie idéale pour combattre les gangs

Occasion exceptionnelle de renouer avec l'origine historique de l'État haïtien

Suite de la page 1

Aristide, mais relancées par Moïse, avant que son mandat légitime ne soit mis en question, fait partie intégrante des institutions haïtiennes. Pour tant, le syndicat international, dit CORE Groupe, et les Nations Unies, à la remorque de la politique américaine, ont placé Ariel Henry à la primature, lui faisant porter, en même temps, les chapeaux du président de la République et celui du Premier ministre. Bien qu'illégitime, dans toutes ses dimensions, cette communauté internationale, invoquant le respect de la démocratie, repoussant, au loin, toute idée de négociation et de conclusion d'accord avec un dirigeant non élu, ferme les yeux sur le chef de facto du gouvernement qu'elle a créé. Sans vergogne, ces entités n'ont pas hésité à s'engager, sur la base d'un accord signé avec le neurochirurgien, à trouver un pays voulant se porter leader d'une « force militaire spéciale robuste » à déployer en Haïti, pour aider la Police nationale d'Haïti (PNH) à combattre les gangs armés. Cette démarche s'est révélée nécessaire parce que ni les États-Unis ni le Canada n'ont pas voulu se porter volontaire pour une telle mission, car ne voulant pas déployer leurs troupes, dans le cadre d'un protocole signé avec un gouvernement non-élu.

La mise hors-jeu des FAd'H, aujourd'hui considérée comme une erreur monumentale, s'ajoute aux critiques formulées contre l'ingérence étrangère dans les affaires internes du pays. Surtout que, de nos jours, avec l'insécurité battant son plein à l'échelle nationale, en raison de la mainmise des gangs armés sur plus de 80 % du territoire de la capitale, se fait sentir l'urgente nécessité d'une « force militaire robuste internationale » pour venir « en aide à la Police haïtienne », tel que l'a exprimé le numéro un de l'ONU. Mais pour avoir eux-mêmes manigancé, comme après leur occupation d'Haïti, en juillet 1915, la démobilisation des Forces armées du pays, les États-Unis se sont vus entraînés dans une nouvelle stratégie : importer des forces dont la description faite par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, signifie principalement des militaires, en sus de policiers. Feignant d'ignorer que les FAd'H remobilisées par un président qu'ils avaient reconnu, ils cherchent, quand même, à l'étranger, les res-

sources humaines nécessaires à combattre les criminels en Haïti.

Cent-sept ans d'ingérence des États-Unis

Après le règne des interventions militaires des anciennes puissances coloniales, notamment les États-Unis, la France et l'Allemagne, ayant investi les eaux haïtiennes, en vue d'imposer leurs diktats sur la nouvelle République indépendante et souveraine, dont elles ne toléraient pas l'intransigeance, et voulant humilier ces Nègres, les Américains profitèrent de l'assassinat du président Vilbrun Guillaume Sam pour envahir Haïti. Six mois plus tard, le 17 décembre 2014, des Marines américains firent irruption, à la Banque de la République d'Haïti, pour s'emparer des réserves d'or du pays, soit USD 500 000 \$ pour « safe keeping » (conserver en lieu sûr) au Wall Street, centre financier américain à New York. Selon des calculs réalisés par des experts en la matière, en 2022, ce montant équivalait à USD 13 milliards \$.

Trouvant inacceptable un pays à la merci des factions militaires et paramilitaires, les Cacos, dans le Nord, et les Piquets, dans le Sud, imposant leurs choix politiques, à la pointe de la baïonnette et au bout du canon, l'Occupant entreprit une réforme générale couvrant tous les aspects de la vie nationale, basant celle-ci sur le pouvoir militaire créé à son image. Réformée, l'Armée d'Haïti, alors composée de 9 000 hommes, dont 308 généraux, fut rebaptisée Gendarmerie d'Haïti, en février 1919. Au départ des Américains, le 1^{er} août 1934, la politique visant à sauvegarder les intérêts politiques, diplomatiques, économiques et commerciaux des États-Unis, telle que l'entendait le président américain Woodrow Wilson, qui avait ordonné l'invasion, était solidement mise en place. Dès lors, tous les coups d'État, qui étaient orchestrés en Haïti, avaient pour raison principale la sauvegarde des intérêts américains. On comprend alors pourquoi tous les régimes issus de putschs étaient assurés de la reconnaissance de Washington. Jusqu'à ce que le coup d'État infligé par l'équipe Cédras-Biamby-François se soit heurté à un contexte sociopolitique totalement différent, qui allait s'ouvrir sur une nouvelle collaboration haïtiano-américaine.

En effet, les bonnes relations, d'abord imposées par l'Occupant, qui avaient favorisé la dé-

mobilisation de l'Armée d'Haïti pour devenir Gendarmerie d'Haïti, maintenant avec la mise en place d'un gouvernement fantoche dirigé par Jean-Bertrand Aristide, ont favorisé la mise à la retraite définitive des FAd'H.

Voilà comment sont intervenus les Américains, à deux reprises, dans le dossier des militaires haïtiens, dans le sens de leurs intérêts. Est-ce donc possible de

en créole, « *Klou a nan do yo* » (« *Ce ne sont pas eux les victimes* »). Seuls les Haïtiens comprennent le sens de l'urgence.

La PNH, créée par la communauté internationale, dont hérite le peuple haïtien, constitue le problème de l'insécurité. Elle s'est laissée damer le pion par les gangs armés, jusqu'à se laisser infiltrer par eux, devenue inefficace, bien que disposant d'équipe-

sont budgétivores. En Haïti, pays généralement désigné comme « *le plus pauvre des Amériques* », le cas se révèle encore plus grave. D'ailleurs, quand le président Aristide avait signé son arrêt de mort, au mois de janvier 1995 et envoyé les militaires en retraite permanente sans leur verser leur pension, dont ils avaient alimenté le fond durant des décennies, une école de pensée applaudissait cette décision. L'incapacité d'Haïti, dont la condition économique ne pouvait supporter le poids financier d'une armée, était largement évoquée dans ce secteur.

Au cours de ces dernières années, les informations qui ont émergé permettent de réfuter cet argument. Car, le pillage des ressources du pays, son rançonnement et d'autres opérations de banditisme économique et financier orchestrées contre notre pays par les États coloniaux, d'une part, et les détournements, surtout, du fonds PetroCaribe et de celui de reconstruction post-séisme du 12 janvier 2010, par des hauts fonctionnaires haïtiens, ainsi que des personnalités étrangères, grâce à la coopération de ces mêmes anciens colons, ont bel et bien ruiné Haïti. Ces vols infligés à l'État haïtien, à travers les ans, représentent un pactole qui doit être réclamé sous forme d'« IOU » à recevoir, et dont le montant pourrait se chiffrer à des centaines de milliards de dollars.

À cet égard, les pays qui se croient autorisés à dicter les termes de fonctionnement d'Haïti, surtout ceux-là qui ont joué un grand rôle dans le pillage plus que centenaire de notre pays, doivent commencer par alimenter le compte à recevoir en faveur de leur victime coloniale.

Au lieu de perdre le temps à chercher une « force militaire robuste », à l'étranger, il faut de préférence armer, dans l'immédiat, les Forces Armées d'Haïti, en attendant que s'ouvre le débat international sur la restitution de l'immense dette coloniale. L'Organisation des Nations Unies doit se faire partie prenante d'une telle initiative, pour s'être laissé entraîner dans ces actes de brigandage, au détriment d'Haïti. On ne doit pas oublier le fait que la Commission internationale de reconstruction d'Haïti (CIRH) a été créée sous sa supervision de l'ONU, après que plus de USD 13 milliards \$ eurent été collectés au profit du pays sinistré. Pourtant l'ONU a observé, en silence, la dilapidation de ce compte. 2

L.J.



De jeunes recrues s'entraînent pour la tâche à venir.

se tromper quand on dit insister sur la sollicitation de l'apport militaire des étrangers, en Haïti, avec tous les inconvénients que cela comporte, il s'agit encore des dirigeants américains œuvrant exclusivement dans le sens

ments, qui auraient pu être utilisés à bon escient avec une stratégie intelligente. Mais l'Armée d'Haïti est fin prête techniquement pour assumer ses responsabilités constitutionnelles. Mais, sans les armes, les militaires res-



Les premiers groupes de militaires marquent le retour des FAd'H.

des intérêts de leur pays ?

De toute évidence, pour l'instant, c'est l'impasse partout, alors que, en Haïti, particulièrement à Port-au-Prince, l'insécurité se renforce au quotidien. Bien que les instances étrangères concernées, notamment les Nations Unies, n'arrêtent de crier « *urgence* », la tendance au surplace persiste. Parce que, comme on dit,

tent confinés dans leur caserne passant le plus clair de leur temps uniquement sur le terrain d'exercice. N'est-ce pas un crime de les priver des armes confiées plutôt à une force de sécurité moribonde?

Trouver le financement aux FAd'H

C'est un fait que dans tous les pays du monde, les forces armées

ABYSSES LEAD TO ABYSSES (Part II)

“Justice does not exclude legal, statutory, and momentary violence. It’s time to constitutionalize this country. . .”

By Jacques-Raphael Georges (DAV)*

Who dares say « No » to this crime against History and the Constitution? That’s the big question: If you say « Yes » once, chances are you’d say « Yes » forever. That you accept the unacceptable without even realizing the satanic spiral of the unconstitutional « Provisional Electoral Council » which, little by little, is crushing the durability of national institutions and our freedoms as citizens in favor of a sham of democracy.

Who can justify this obsessive reference to democracy without the existence of a parliament or the hubris of a Prime Minister from another planet, who gives himself the right to make and break the law in this country? Then, the idea of alternation, that other policy which mobilized the people, becomes sacrilegious!

Simulacrum turns into a crime when it substitutes itself for politics and sets itself up as the norm. Then, the much-trumpeted democracy is nothing more than theater shadows and its actors are Mir lan de Manigat-men!

There comes a time when legal violence and the dictatorship of judges are the only way to restore constitutional order. Justice is not fairness. It’s not morality. Its purpose is to regulate social tensions. It is for the maintenance of legal, statutory, and momentary violence.

Man’s rights are the promulgation of laws that are necessary for life in society, to limit violence and the « struggles for life » which are the continuation of the original sin. Because human beings are originally wounded and, not naturally virtuous, contrary to what the *droits-de-l’hommeistes* of the United Nations think, it is necessary to regulate tensions, violence, and conflicts

between them. So, like many human societies, that of Haiti is a society of brutality where some dominate others, and the law is made to maintain this situation. It is time to constitutionalize Haiti by installing a dictatorship of laws capable of bringing to reason and dominate the Aristides, the Martellys, the Henrys and the Mir lan de Manigats! It is a matter of public order, without which, it’s the mafia that assumes power.

At this juncture of our national history, the stakes are high. Either the duplicitous little criminal clergyman finds his way back, so the people can find their rightful way back to the ballot box and respect their leaders, or the Henry-Manigat jurisprudence takes hold once and for all, and with it’s the sham democracy of petty ministers emptying safe-deposit boxes and smuggling drugs and weapons, calmly preparing Haiti’s demise.

The tragedy is that today in the former Caribbean Republic everything is happening as if there were only one diplomacy: that of the *United Nations*, the “*La Limian diplomacy*.” And one has the unpleasant feeling that even the State Department is aligning itself with the principles of this brand of diplomacy. Of course, you may say: “Yes, but the people are sovereign.” Well, I say no! Three times no! It’s over. Once again, we are amid a travesty, a travesty of democracy. The International community is up to its neck in shambles.

Diplomacy without any underlying political vision is a decaying corpse. To put it respectfully, it is an abstraction. The only tangible reality resides in the people.

From Socrates, Plato, Aristotle through Cicero to

the Giants of the French and American revolutions and their heirs, **Politics** has been a rational instrument for resolving societal problems. That’s why on the day that the principle applied by Ms. Kathleen Riley, at the United States Embassy in Port-au-Prince, was abandoned, during the era of General Henry Namphy’s CNG (National Council of Government), American diplomats stopped engaging in foreign policy and entered the realm of moral abstraction. According to the principle anteriorly evoked, Washington is to entertain relationships with the entire Haitian political class and not with regimes in power in Port-au-Prince only. And when abstraction is applied to international relations, the result is either guaranteed chaos, or the reign of the strongest hidden behind good feelings. Hence the UN’S « *La Limian* » diplomacy, which is currently strangling the former Caribbean Republic. Alas!

Any diplomacy without a healthy underlying political vision is a body without a soul. It is pure abstraction. For, the only tangible instance is that of people and the situations in which they evolve. As previously said, from the days of the great thinkers of antiquity to the Titans of the American and French revolutions, to today’s sane duly elected officials, the only known instrument, to date, for solving human problems is **Politics**.

At one point or another, most world’s revolutionaries draw their inspiration from the American Revolution. However, tell me since when has American Foreign policy been conditioned to receive a stamp of approval from other countries?

I insist that from the day that Kathleen Riley, at the American Embassy in Port-

au-Prince, during General Namphy’s CNG era had frowned upon rationality in politics, American diplomats ceased to engage in well thought out foreign policy and entered into the ghetto of moral abstraction. Applied to international relations, abstraction equates invitation to chaos, or *the survival of the fittest by all means necessary*. Hence, I repeat, the *La Limian diplomacy* of the UN currently strangling the former Caribbean Republic. Alas!

The Kathleen-Rileyan rational approach was that Washington nurtured relations with the Haitian political class as a whole, not solely with the Port-au-Prince usual suspects.

How many additional deaths do Godly Western souls must endorse in the Haitian terrorist republic to retain the right to strut around in international caucuses, draped in the mantle of defenders of the *Return to constitutional disorder*? Even if I must shock you, I will say that those obsessed with this “democracy-without-parliament,” paradoxically reinforce these State criminals by weakening the growing working classes. Conjointly, those who refuse to admit that the legal shortcut christened **Provisional Electoral Council** inserted in the 1987 Constitution are guilty of this present macabre national quagmire.

Spoiling the barometer of the alternation of power embodied in the independent **Permanent Electoral Council** is to prolong, at all costs, the simulacrum. Thus, the rendezvous at the next impending crisis!

“The method of the petty criminal . . .”

This is the method of the petty criminal clergyman in a Haiti where everything is bought and sold; where there is no difference between order and disorder! In this quagmire, the international community has its burden of responsibilities, but Americans should not feel compelled to join in this macabre dance with the Port-au-Prince Cartel. Especially when it grossly violates the funda-

mental charter of the nation. Doing so is giving into state *ex-communication*!

The Constituents of 1987, didn’t entrust the future of the institution to the *Provisional Electoral Council, as provided for in the transitional provisions, but to the Final dispositions of the fundamental charter of the nation!* But in their bestial instincts, the new Tartuffes have sown the seeds of evils for which they could never atone. There lies the alpha and omega of all the political heresies that have germinated among *our new democrats* and *our new humanists*.

In fact, Ariel Henry is nothing other than one of the symptoms of the disease which affects the former Caribbean State, which is the inability of its politicians to cogitate in terms of posterity.

“The pride of the tyrant who takes himself for God . . .” I can never say it enough: February 7, 1986, is the triumph of mediocrity and impunity. It is also the murder of the principle of political alternation while still in the cradle. Consider that the **Permanent Electoral Council**, the stabilizing factor inscribed in the **final provisions** of the Constitution, has been torpedoed. Strategically. And there have been consequences!

A Heaven paved with demonic intentions

Having become president via the **Provisional Electoral Council, the mechanical and primary interpretation of which led to the election of a series of de facto heads of State**, the former little red priest Jean-Bertrand Aristide oozes a backward religious literature from his seminary days whenever he speaks. And sometimes there is nothing more radical than those mystics disillusioned by their own Church who turn to an earthly millenarism. It is the pride of the tyrant who takes himself for God. He takes a stand against the law (the **Permanent Electoral Council**), considered as his great Satan. And

Suite en page 4

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l’édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l’édition courante ou celle désirée.

ABYSSES LEAD TO ABYSSES (Part II)

“Justice does not exclude legal, statutory, and momentary violence. It’s time to constitutionalize this country. . .”

Suite de la page 3

nd one wonders, why was Aristide fascinated by this ideology? Has not this religious mysticism, without earthly outcome, led to a purely earthly mysticism such as the criminal organization *Lavalas*? The world has never been so deranged and immoral!

Speaking in the name of Human Rights and Humanity, the great inquisitors of the United Nations could have spoken the language of truth. That was not the case. They have changed their rhetoric, while putting fresh make-ups on their treacherous promises. This is what my brother, Attorney Gérard Georges, calls “**a tired post-duvalierian Haiti.**”

It’s a great fatigue in the social body that the *Haïti Observateur* diagnoses so well each week! That fatigue leads to exhaustion of political thought itself. By dint of not resisting anything, of devoting what remains of their energy to put Haiti in the nails and the people in freedom watch, the deranged fools who are supposed to show them the way have lost even the mental capacity to know the difference between the *transitional* and the *definitive*.

“To become a Republic, Haiti must be Constitutionalized!”

In short, old Haiti is *dead tired*. She needs a badly deserved rest. **To become a functioning Republic, Haiti must be constitutionalized.** Our challenge is to prevent this country from being lynched by its so-called elites. **And in this context, good words, on their own, are not enough to help in moving things forward. We need new women and new men with new ideas. We need Statesmen!**

“Apart from the sense of duration, no one has control over anything.”

We have the sad privilege of living in the *post-duvalierian* Republic of cronies. Regimes of prebends and personal impotence. The more constitu-

tional problems accumulate, the less they get resolved. The regime has waited for the image and sound of machine guns of the bandits on the screens of the civilized world, and being brought to its knees by its own creature, before making a point by locking up a little thug, from time to time. It all started with the first rape of the 1987 Constitution. And finally, the **Permanent Electoral Council** died of the Aristide cancer. Why did this happen? Because he gave himself the privilege of appointing his successor and setting up his own « electoral body » while calling the shots from palatial spread in Tabarre. Because the idea that something else could be done (still the « one possible policy » syndrome that is so familiar in Port-au-Prince today) did not even cross the mind of the Tabarre cartel. They were there to occupy power. Not to exercise it.

Haiti does not have the right to pay itself a judicial system at a discount. Or, it must stop complaining. Justice and unconstitutionality don’t walk hand in hand. Thus, one can understand why in the Caribbean Island these deranged fools keep forming only unnatural institutions! This equalizing world has brought down the augurs from their pedestal. Now political analysts, lawyers, professors, doctors, pastors and priests have regained the human condition. Some even go so far as to confess that they know the gang leaders. The latter even boast publicly that they were instrumental in putting Haiti’s police chiefs and prime ministers where they are now. Which explains why these authorities don’t go about hunting down those terrorists.

“... The desire to last...”

Let’s take the reasoning further. When the essence of an ambition is summed up in the desire to last, you must give yourself the means. Apart from the sense of duration, everything is a sham, and no one has control over anything. Neither the citizens, nor their leaders. Yet our politicians have a talent that they deploy with the great-

est panache. That’s the State lie!

Our politicians do not have a sense of the State of the general interest inscribed in the long term. They think that they are liberal and strong, but they’re only light, very light indeed! They must be stupid to think that national sustainability is synonymous with obstinacy to remain in power. Or if they think so they should give up politics. Let them have another job in their pockets. Imagine that, thirty-seven years after the end of the « presidency for life » of the Duvaliers! And despite the temptation of totalitarianism and efforts deployed by their successors to that end, the country keeps sinking into the most absolute institutional catastrophe. And one wonders whether the duty of a Statesman is not to meet the conditions for national sustainability with the most modern means at his disposal!

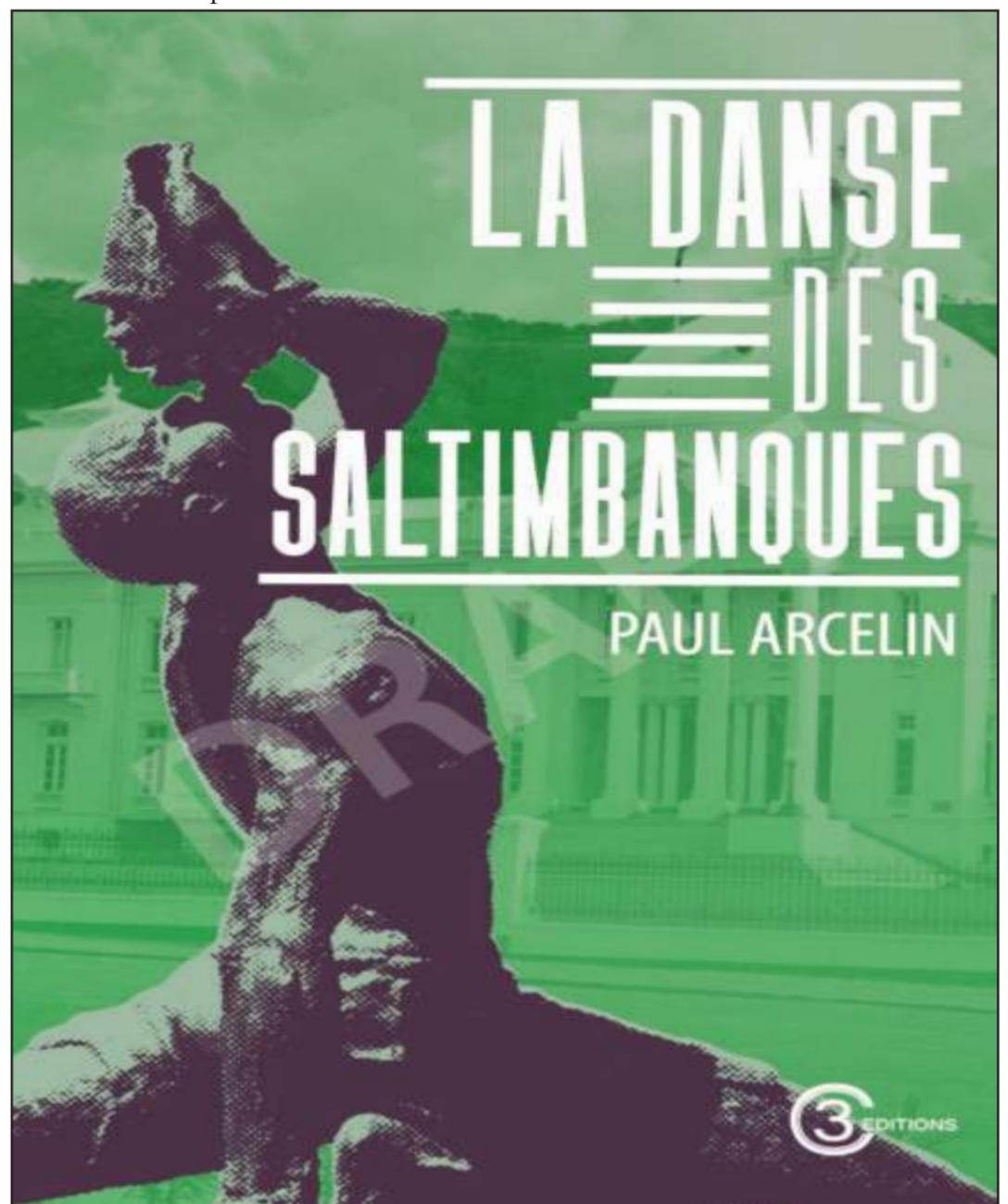
Poor fools! They have the assurance of the call girl who succeeded in her trade, and now calls a “girl from seaside” a “whore.” In gallant terms, it can be said that it is Aristide who mocks « Papa Doc ». It is February 7 that mocks September 1957. The truth is that most of the president’s power is derived from his legitimacy, and that this legitimacy is irreducible to the texts. In France de Gaulle, like his successors of the time, had a political legitimacy – that of the election. But, in addition, he had a historical legitimacy, that of having saved France twice: in 1940, from disappearance and, in 1958, from ridicule. When de Gaulle launched the French nuclear program, he followed the same logic. No one knows, neither in 1960 nor in 2023, **what the energy of the XXIInd century will be. And Colbert’s 350-year-old oaks! What were these trees used**

for? To make masts for the Royal Navy, the one that Louis XIV had sworn to make the first in the world. That was an act of foresight. No more, no less.

See the difference: the poseurs of the stupid Republic of rascals are destroying their country with the dreams of Haitians and sleeping diplomats! People who think of themselves as statesmen and who do nothing but make life on the international scale impossible. Above all, how can these deranged politicians expect, in the long term, to be respected by the same people to whom they demonstrate, all day long, that they have no control over anything?

We’ll deal with that in our third installment.

***Dr. Jacques Raphaël Georges (DAV) at jacques-georges@gmail.com**



Ulrick Gaillard : Un philanthrope à émuler

Par Richard Casimir

La formule d'Érasme : « *On ne naît pas homme, on le devient* » explique à bon droit que nous sommes le produit de notre environnement. Toutefois, le message que transmet cette pensée, semble minimiser la contribution fondamentale et durable de notre propre identité génétique à notre développement. En effet, notre expérience de vie particulière, autant que partagée, indique que nous sommes plutôt le produit de l'interaction entre le culturel et le naturel. Ce débat précipité m'emmène au thème de ma rédaction : le parcours de vie de mon cousin Ulrick Gaillard, PDG du Batey Relief Alliance.

Ulrick est mon cousin germain du côté maternel. En dépit de nos liens de parenté, nous nous sommes rencontrés pour la première fois quand j'avais déjà 7 ans et lui 8 ans. C'était sur la cour de récréation de l'École Sainte Trinité, institution apparentée au diocèse de l'Église épiscopale en Haïti. Je l'ai trouvé dans l'instant un garçon jovial, averti et entreprenant. Il était un de ces gosses qui t'invitent spontanément à jouer dès le premier moment de la rencontre.

Mais il était doté d'autres qualités. Sa compagnie était toujours agréable et stimulante. Son allure naturelle inoculait communément l'envie de tenter quelque chose de nouveau. Je conviens, avec le recul du temps, que sa nature téméraire et mon caractère curieux constituaient la parfaite adéquation pour notre amitié partagée.

Nous trainions beaucoup ensemble, parce que nos parents travaillaient à proximité l'un de l'autre : ma mère était couturière à l'école, et son père officiait comme sacristain à la cathédrale du diocèse qui était située dans la même enclosure. Durant cette période, on s'était fait acolytes dans l'entreprise de maintes aventures et la commission d'innocentes espiègleries et de bien d'autres inventions d'enfance.

Nos liens amicaux, désormais fraternels, se sont resserrés lorsque les parents d'Ulrick lui ont permis de venir vivre chez moi durant l'année scolaire en raison de la proximité de ma maison à notre établissement scolaire. Depuis, j'ai

appris à le connaître encore mieux. Il était méticuleux et pratique. Malgré son jeune âge, il savait déjà comment prioriser sa vie durant ses années formatrices.

En outre, Ulrick était malade de scepticisme et inquisiteur. Avec une candeur sans égale, il remettait tout en question : les normes et les idées, ses compagnons et ses supérieurs. Cependant, il n'agissait pas de la sorte par manque de respect. Rien ne pouvait combler son esprit curieux, étant vigoureusement animé par l'envie de comprendre et de digérer les leçons de vie auxquelles il était exposé. Certes, cette défiant attitude lui a valu beaucoup d'ennuis, mais il s'en était toujours sorti encore plus digne et plus fier. Au fond de moi, j'admirais son courage, sa nature indomptable et son esprit d'initiative.

Probablement, l'expérience partagée qui nous a procuré le plus grand plaisir était notre participation au programme de musique de l'école. Ulrick s'y était inscrit pour apprendre à jouer du violoncelle, et moi du violon. De là, débuta une saine concurrence entre nous. Curieusement, cette rivalité nous a inspiré à exceller dans l'apprentissage de nos instruments respectifs.

Mais, dès le début, il sautait aux yeux qu'Ulrick possédait un talent musical hors du commun. Alors qu'il faut généralement entre quatre et cinq ans à un débutant pour apprendre une pièce de niveau intermédiaire, il n'avait besoin que de trois ans pour apprendre à jouer un concerto pour violoncelle.

Son succès était dû non seulement à sa passion démesurée pour la musique, mais aussi à son amour-propre. Il avait en effet une très haute estime de lui-même et de ses capacités. Aujourd'hui encore, il a gardé ces caractéristiques qui se reflétaient jusque dans sa posture corporelle - la tête bien haute, et les épaules carrées.

Lorsqu'à la fin de ses études secondaires, Ulrick décida d'aller étudier le violoncelle comme boursier de l'université de la Caroline du Nord, à Greensboro, j'étais convaincu qu'une belle carrière musicale l'attendait. Cependant, les circonstances du temps ne lui

ont pas permis d'aller au bout de ses études musicales.

Cet homme entreprenant n'allait pas rester les bras croisés. Alors, il s'est mis à regarder dans une nouvelle direction : la carrière juridique. A cette fin, il déménagera à New York où il entamera de nouvelles études. D'abord, en 1992, il obtient un baccalauréat en sciences politiques à Baruch College de l'Université de New-York. Ensuite, en 1996, il reçoit son doctorat en droit de l'École de Droit Roger Williams, située à Rhode Island. Ce détour l'aura aidé à trouver sa vraie vocation.

Bientôt, s'éveilleront en lui une conscience citoyenne et un sens du devoir civique. Il s'agit de noter qu'au cours de ses études universitaires, il s'était engagé dans le bénévolat. Il a évolué comme organisateur communautaire dans certains quartiers sensibles de Brooklyn, son lieu de résidence. Là, il se fit également le défenseur des droits de l'homme et des libertés civiles des minorités urbaines.

Frais émoulu de l'université, sa conviction l'amènera à développer sa mission humanitaire sur une plus grande échelle. Il fonde en 1997 le Batey Relief Alliance (BRA). Cette organisation s'était fixée comme objectif d'adresser les conditions socio-économiques et les besoins sanitaires des familles affectées par la pauvreté, la maladie et la faim dans les Amériques et les Caraïbes.

La mission principale du BRA portera sur le problème humanitaire dans les plantations de canne-à-sucre, en République Dominicaine, appelées "batey", où des milliers d'Haïtiens travaillent dans des conditions infrahumaines.

Ulrick engagera dans cet effort l'aide de riches donateurs, de diverses entreprises multinationales, d'experts médicaux et autres spécialistes sensibilisés par le caractère noble de sa mission. Un quart de siècle plus tard, le BRA s'est transformé en une organisation non gouvernementale de premier plan, dont l'Organisation des Nations Unies en fait éloge. D'ailleurs, Ulrick Gaillard a été nommé comme représentant principal de la Batey Relief Alliance (BRA) auprès du Conseil économique et social des Nations unies

(ECOSOC).

Sous sa direction, Ulrick a fait du Batey Relief Alliance une ONG compétitive en l'aidant à recueillir plus de 130 millions d'euros en 25 ans. Cette somme sera utilisée au cours des ans pour mettre en œuvre des programmes sociaux destinés à améliorer la qualité de vie de plus de 5 millions de personnes à risque.

Parmi les nombreuses réalisations de BRA dans les bateys, signalons entre autres : la construction d'hôpitaux modernes, équipés d'ambulances pour des services d'urgence, l'ouverture d'établissements scolaires, ainsi que la mise sur pied de divers programmes sanitaires pour combattre les maladies infectieuses.

Concurremment BRA a mis en œuvre d'autres initiatives communautaires très appréciées. D'abord, un programme d'accès à la nourriture et aux médicaments gratuits a été établi au bénéfice des travailleurs et de leurs familles. En suite, il est offert à ces derniers la possibilité d'apprendre un métier, ou de monter un petit commerce de détail, capable de leur donner une mesure d'autonomie.

En outre, en souvenir de son rêve musical inachevé, Ulrick encouragera l'ouverture d'une école de musique pour les enfants des bateys. J'entrevois cette dernière initiative comme sa manière de partager la joie et l'évasion spirituelle que lui avait procuré ce bel art dans son enfance.

J'ai moi-même bénéficié de l'esprit d'initiative de mon cousin. Car, il y a une vingtaine d'années, lorsqu'il m'était venu à l'esprit d'organiser un concert de bienfaisance en faveur d'Haïti, Ulrick était la première personne à qui j'avais fait appel pour m'aider dans cette entreprise. Il m'avait alors prêté son aplomb, sa vision pratique et ses aptitudes en relations humaines pour faire de cet événement une expérience inoubliable. Grâce à lui, ce concert avait attiré la participation de nombreux musiciens professionnels et obtenu le soutien d'éminentes personnalités américaines, dont l'ancien président américain Bill Clinton.

Pour son esprit d'initiative et pour sa ténacité dans la quête de sa vraie vocation, en

25 ans, Ulrick a accompli une œuvre extraordinaire. Il en a sans doute trouvé une satisfaction spirituelle pour avoir rendu plus digne la vie de ses frères et sœurs infortunés, à qui il a donné une voix pour être entendus et une lumière pour être vus.

On peut comprendre pourquoi, en hommage à son travail philanthropique, il lui fut accordé en 2013, le *Rotary's International Paul Harris Humanitarian Award*. On lui attribuera aussi en 2020 la position de professeur affilié à la division d'épidémiologie et de Santé Communautaire, de la Faculté de Santé Publique, à l'Université du Minnesota. De plus, depuis l'année 2011, il jouit du statut de membre à part entière de la prestigieuse fondation, Clinton Global initiative.

Mon cousin est certes la somme de ses expériences, mais il est surtout le produit de sa personnalité, de son caractère et de son individualité. Jusqu'à ce jour, je reconnais encore en lui ce gamin de huit ans dans la cour de récréation de l'école Sainte Trinité qui se sentait déjà appelé à faire quelque chose de nouveau, d'osé et d'audacieux, quelque chose plus grand que lui. Et, il a réussi.

Sans conteste, Ulrick Gaillard est un héros philanthropique à émuler. Des hommes de sa foi, de sa conviction, son audace et de son désintéressement me disent qu'en dépit de tout, « *Ayiti pap peri !* »
R.C. 05/08/2023



Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Pèsonn pa konnen kijan sa pral fini, men sanble jwèt la prèske rive nan bout li

Si gen mounn ki di w yo konprann kesyon Ayiti a jan l ap de woule kounnye a, mwen di yo nan manti, paske si se vre yo konprann, gen bagay pou yo ta fè de pi avanyè, menm anvan sa. Nan fèt tèt di, gade kijan yo arive met peyi a nan youn sityasyon ma louk kote pèsonn pa ka di vrèman ki sa k pral rive.

Kisa k genyen menm? Mwen pa kwè m bezwen di n ke gang ap prepare pou pran Palè nasyonal, menm si l toujou anba youn gwo tant, depi tranbleman d tè 12 janvye 2010 la. Kanmenm se li ki reprezante syèj pouvwa a, kote pi gwo chèf ann Ayiti a ta sipoze enstale. Men jan nou ko nen an, pi gwo chèf la, Ariel Henry (Aryèl Anri) oblije ret lakay li, anwo Miso (Musseau) kote biwo l ye depi gang « 5 Segonn » Vilaj De Dye te anvayi zòn Bisantè a, nan dat 10 jen 2022, pran kontwòl Tribinal premyè enstans lan (Tribunal de première instance). Lè sa a, Premye defakto te kouri kite biwo ofisyèl la, ki te toupre Tribinal la. Depi lè sa a, li pa met pye anba a.

Antouka msye se gwo dok tè « neurochirurgien », an franse, se ekspè nan fè sakilfo pou trete sèvo ak sistèm sa yo rele kolòn vetebral la, zo ki anpile youn sou lòt ki kenbe do mounn byen drèt la. Men se youn doktè inital, ki pa fè anyen de byen pou peyi a. Okontrè, li lakòz peyi a ap trepase. Nou ta ka menm di msye bezwen youn operasyon nan sèvo pa l, paske li li gen gwo maladi sèvo. Si se pa t sa, gen lontan li ta regle kesyon gang ki fin pran peyi a, jiskaske yo deside y ap mache pran Palè.

Gen lontan n ap lanse pinga sou kesyon gang nan Mezanmi, se depi nan dat 8 septanm 2021, vandredi apre d men

an ap fè egzaktman 2 lane depi n ap repete, « *Toutotan kesyon gang nan pa regle, anyen p ap regle ann Ayiti!* »

Lè n te kòmanse di pawòl sa a, gang yo te deja pran kontwòl Matisan, nan pòtay sid Pòtoprens lan, sou Wout Nasyonal nimewo 2 a, depi dat premye jen 2021, an van ansasinay prezidan defakto a, nan dat 7 jiyè. Se depi lè sa a, gang te koupe trafik regilye soti nan kapital la al nan 4 departman yo rele Gran Sid la : Sid ak kapital li nan Okay; Grandans, kapital Jeremi; Nip, kapital Ansavo/ Mi ragwán; Sidès, kapital Jakmèl. Anplis de sa, gang yo koupe ko minaksyon machin ak 3 gran vil nan departman Lwès la (kapital Pòtoprens), ki responsab dirèkteman pou Leogán, Grangwav ak Tigwav. Mesye gang yo te menm etabli sistèm peyaj pou chofè ki te ase temerè pou pran wout sa a. Se debose lajan pou w ka pase.

Imajine nou ke menm minis Lajistis ak Sekirite piblik la, Emelie Prophète Milcé (Emli Pwo fèt Milse) te di li p ap pase Ma ti san, al pote fal li bay gang. Vwala ke si li menm ki anchay dosye sekirite pou tout peyi a. Li menm di fòk mounn yo itilize zam yo genyen pou defann tèt yo. Nou ta ka di se youn ankourajman pou mouvman Bwa Kale a, byen ke Premye defakto a, li menm, li kont mouvman sa a.

Gang kontinye pran kontwòl tout lòt Wout nasyonal yo, y ap mache sou Palè

Soti nan Wout Nasyonal nimewo 2 a, gang yo pran kontwòl Wout Nasyonal nimewo 1 an, ki konekte kapital la ak sa yo rele « Le Grand Nord ! ». Yo tabli katye je neral yo nan Kanaan, anviwon 16 kilomèt de Pòtoprens. Jan nou konnen an, nan samdi 26 out/ dawou a, yo te fè youn gwo masak

lè yo te kraze manifestasyon mounn legliz Pwotestan yo anba kout bal. Yo te touye plis pase 12, blese youn transtèn epi fè youn douzèn konsa prizonye.

Alò, jan nou konstate l la, gang yo koupe kominikasyon pa wout ak Gran Nò a : Ak youn pati nan departman Lwès la, kapital Pòtoprens; pase pran departman Latibonit, kapital Gonayiv; departman Nòdwès, kapital Pòdpe; departman Nò a menm, kapital Kap Ayisyen; ak departman Nòdès la, kapital Wanament.

Men sa pa t ase pou gang yo, ki pran kontwòl Wout Na syo nal nimewo 3 a tou, ki pase Kwa de boukè pou al Beladè epi rive Mal pas, sou fwontye Ayiti ak Repi blik dominikèn. Okontrè, se nan zòn sa a, ki anba pat gang 400 Mawozo yo, ke yo te kidnape menm youn diplomat dominiken. Epi nan dat 16 oktòb 2021,



Ti-Lapli, chef gang Gran Ravin, kraze Kafou-Jey net.

yo te pran 16 misyonè Ameriken ak youn Kanadyen, yo te kenbe lapli ladan yo pou prèske 2 mwa, jouk yo te touche kòb yo a. Nou pa konnen si yo te jwenn 17 milyon dola ameriken yo te man de a, youn milyon pou chak mounn ki te anba men yo a.

Epi lè w pran wout ki pase Petyon-Vil, monte Laboul, pou w monte Kenskòf, e menm rive Jakmèl, an pasan pa bwa jan yo di an Kreyòl, pou w tonbe Marigo, ou rankontre lòt gang. Pa bliye se sou wout sa a tou, mounn ki te pral nan zòn sid la te konn eseye pase tou pou yo pa fè fas ak gang nan Matisan. Enben, se sou wout sa a, nan dat 6 out/dawou 2022, yo te kraze ansyen senatè nan sid la, Yvon Buissereth (Ivon Bise rèt), ki te youn ofisyèl gouvènman anchay jwenn kay pou malere. Yo te touye neve l tou, ki te chofè l, ansanm avè l, epi boule kadav yo pandan yo te demi van. Se sou wout sa a tou yo te kraze Éric Jean-Baptiste (Erik Jan-Batis), nan dat 28 oktòb 2022. Se li ki te sekretè jeneral RDNP (*Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes*), pati politik defen Leslie François Manigat te mouri kite pou madanm ni, Mirlande Hyppolite Manigat (Milann Ipolit Maniga). Kòm nou konnen, se madanm sa a, k al fourè kò l anba vant Premye minis defakto a, antan ke prezidan sa yo rele HCT a (*Haut Conseil de la transition*), ke anpil patriyòt di se *Haut Conseil de la*

trahison.

M ap sispann bay egzanp krim ki fèt anba je Premye minis lan, san sa pa di l anyen. Asireman, nou tout ap dakò avè m lè m di depi okòmanman, Aryèl Anri pa t anchay okenn peyi. CORE Group la, sendika anbasadè peyi k ap pran lòd nan men Departman Deta ameriken an, te annik met msye chita nan biwo Premye minis la tankou youn pòtre, nan dat 20 jiyè 2021, apre yo te kouri dè yè Claude Joseph (Klod Jozèf), ki te fè dap piyan sou pòs la tousuit apre ansasinay prezidan Mo yiz la. Depi 20 jiyè 2021 an se kòm si mesyedam CORE yo bliye ki wòl msye te fèt pou l jwe. Os non èske se pou sa menm yo te met Aryèl Premye minis la, pou l pa fè anyen, sitou pa manyen gang yo?

Vwala ke kounnye a, nou nan pye verite a. Apre gang yo fin koupe kapital la ak rès peyi a, yo deside pou yo pase nan youn lòt faz. Yo pa satisfè pou yo sèlman an kontwòl zòn ozanviwon Pòtoprens lan. Se konsa nou ka eksplike sa k ap pase nan Kafou Fèy kote plis pase senk mil (5 000) mounn kite lakay yo semèn pase a. Menm nan Taba, kote anbasad ameriken nan ye avèk palè Jean-Bertrand (Jan Bètran Aristid) la ap pran gwo soukous. Antretan, se nan Palè Nasyonal gang yo vize pou tabli katye jeneral yo.

Sityasyon an tèmnan grav, Ameriken ap pran desizyon sou desizyon !

Mèkredi pase, 30 out/dawou, otorite nan anbasad ameriken, nan Pòtoprens mete youn komi nike deyò pou mande sitwayen ameriken kite Ayiti “osi vit ke posib”. Antretan, konpayi avyon, ki te redui vòl yo ann Ayiti, vin ogmante yo, epi mete lòt avyon ki pran plis mounn pase sa k te an sèvis pou Ayiti yo. N ap pale de *American Airlines*, *JetBlue* ak *Spirit Airlines*. Fòk Ameriken ann Ayiti prese pou fè rezèvasyon, paske sa ka pran plis pase 2 semèn pou yo jwenn plas.

Jan nou wè l la, Ameriken yo pase youn vitès siperyè, paske youn mwa de sa, yo te mande pou anplwaye anbasad la ki pa vrèman nesèsè kite Ayiti ak tout fanmi yo tousuit. Men avèk gang ki fin anraje kounnye a, se tout sitwayen Ameriken ki dwe kite Ayiti. Sa fè m santi ke gen pi gwo bagay k ap prepare. “*À peine si les plus justes seront sauvés*”, jan yo di pawòl la an franse.

Sa fè m reflechi tou sou youn atik ke youn ansyen gwo chèf militè Ameriken ekri, ki te parèt nan *Bloomberg News*, nan dat 25 out/dawou. Se *James Stavridis*, ansyen amiral, jan yo rele jeneral ki nan branch Naval Fòs Lame Ameriken, ki ekri youn atik byen detaye, kote l pale byen klè, li di Etazini pa ka konte sou lòt nasyon ankò sou kesyon Ayiti a. Ke nya mete kò w sou kote! Se pou

gouvènman ameriken an jwenn otorizasyon Nasyon Zini pou anviwon senk mil (5 000) solda ak polisye ameriken debake ann Ayiti pou rezoud sityasyon an ki vin pi grav pase jan l te ye jiskaske prezidan.

Pou tèmine, *Amiral James Stavridis* di : « *Se pa youn bagay byen fasil, konsa konsa, pou fè fas a tou sa Ayiti ap sibi la a. Men se youn vwazen ki an dezespwa, ki bezwen èd. Si Etazini pran direksyon youn misyon Nasyon Zini, fwa sa a avèk pèsonèl pa nou* [kivedi solda ak polisye ameriken], *sa pral nan enterè nou pou n ede Ayiti vin kanpe byen fèm ankò* ».

Nou li tout atik amiral la ekri a. Nou wè li konn Ayiti vre, jan li di l la. Li konn pale Franse e l debwouye l an Kreyòl tou, paske ant lane 2006 ak 2008, se li ki te anchay « *Southern Command* », gwoup militè ameriken ki etabli an Florid e ke m te travay ak yo lè tranbleman d tè 2010 la. Lè sa a yo te depeche plizyè bato byen vit, menm bato ki se gen youn lopital ladan l nan, pou ede nou ann Ayiti. Li fè youn bèl analiz ke m pral bay plis detay sou li nan seksyon angle a, HAP-PENINGS.

Toutfwa, mwen gen kèk pwo blèm ak amiral la. Msye konprann debakman ka fèt pandan Premye defakto a toujou la. Si sa fèt se kore y ap vin kore msye pou l Premye minis, menm avi! Lòt pwoblèm sè ke li pa wè kijan pou Ayiti vin jwenn bonjan sekirite, san lame lòt peyi pa bezwen ap debake chak lè gen gwo de blozay. Mwen men, mwen di fòk nou retounen ak youn Lame Dayiti (FAd'H) byen anfòm. Paske se depi yo menm ankò, nan Komote Entènasyonal la, te dakò pou Aristid te kraze lame a, nan mwa janvye 1995, ke nou vin tonbe nan kesyon gang nan, an kò mansan pa Chimè ansyen monpè a, ki te pran non lame sèvi blag, tankou Lame Ti Manchèt, Lame Dòmni nan Bwa, Lame Wouj, Lame Sadanm Ousenn, menm Lame Kanibal.

Mwen gen youn lòt pwoblèm ak Ameriken ki pou tounnen vin ann Ayiti a. Se pa pou vin pran peyi a, menm jan lè yo te fè okipasyon 1915 lan, paske y ap pale de sa an chwichwi. Se tout richès Ayiti yo dekouvri anba tè a ki enterese yo. Wi, lò ak lòt bagay tankou *cobalt*, menm petwòl pou fè gazolin, ke anpil gwo zouzounn nan Komote Entènasyonal la konvwate. Pinga yo met nan tèt yo y ap vin sove Ayiti pou yo ka piye l pi byen toujou.

Peyi a pa kapab ankò. Fòk Ayiti pran youn souf! Nou p ap boule ak gang a sapat, ni ak gang a kravats. Epi fòk etranje yo chita diskite ak patriyòt Ayisyen k ap defann lavni peyi nou sou lavni Ayiti.

**TiRenm/
Grenn Pwonmennen,
raljo31@yahoo.com**

Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BETWEEN UNION & HOUSSENI)
FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Boudoirs, Engagements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

HAPPENINGS!

Continued from page 1

infiltrated and demoralized Haitian National Police (HNP), have been so brazen in their attacks that U.S. authorities keep warning American citizens to escape from the hell-on-earth that the Caribbean nation has become, even intimating that things could rapidly go from bad to worse. Wherefore the latest posting on the websites of both State Department and the Embassy.

Here is the full statement of the August 30 statement: *"Given current security situation and infrastructure challenges, U.S. citizens in Haiti should depart Haiti as soon as possible via commercial or private transport. Please, contact ACSPA@state.gov if you are having challenges departing Haiti or if you need to apply or request the return of a U.S. passport (or other travel document) to travel to the United States."* In addition, there's the following: *"More information at ht.usembassy.gov/securityalert."*

This ominous posting followed a "Travel Alert" of the State Department, issued a month earlier, exactly on July 27, in which U.S. citizens were warned not to travel to Haiti. At that same time, non-emergency Embassy personnel with their families also were asked to leave the country. And in mid-August, the Embassy temporarily shut its doors amid widespread violence that reached into the upscale Tabarre neighborhood where the Embassy's grand building is located, on the same October 15 Boulevard where former President Jean-Bertrand Aristide has his ostentatious residence. Other than his palatial home, there is his spreading establishment that includes the University of the Aristide Foundation and a more recent hospital and medical school. No explanation has been given yet about the source of the wealth of the former priest-president of St. Jean Bosco, arguably the poorest parish in Port-au-Prince, who has joined the ranks of Haiti's multi-millionaires, with a fortune publicly reported at \$800 million, that he has never disputed.

The origin of the current gangs

All of a sudden, some suspicions are raised about the possible relationship existing between the former president and some of the current gangs, because he hasn't shown any worry about the expansion of *Kraze Baryè* (Tare down the Gates), the gang of the feared Vitelhomme Innocent, in the Tabarre neighborhood. After all, he was the first to introduce the *Chimères*, (Shadowy Charac-

ters) as he called his personal gangs, who had replaced the Haitian Armed Forces (FAd'H) that, with the blessing of Washington, he had disbanded in January 1995, soon after his return, October 15, 1994, to Haiti, from a two-year exile in the American capital, under the protection of more than 20,000 U.S. soldiers dispatched by President Clinton.

With their units having distinctive names like "Red Army," "Saddam Hussein Army," "Sleep in the Woods Army," "Little Machetes Army," even a "Cannibal Army" and more, the *Chimères* caused havoc in Haiti and were partly responsible for the second ouster of President Aristide on February 29, 2004, when he was exiled to the Central African Republic, then to Jamaica and, eventually, to South Africa where he remained until he returned to Haiti in 2011.

It should be noted also that the Aristide *Chimères* were hunted down and supposedly eliminated by the United Nations Mission for the Stabilization of Haiti (MINUSTAH), introduced in Haiti in 2004, on the heels of Aristide's departure.

The flourishing of the gangs under the glare of the UN missions

MINUSTAH, composed of personnel from Armies and Police of several UN member countries remained in Haiti for 13 years, leaving in 2017 without Haiti getting any long-term stability. The baton was passed on to the MINUJUSTH, which was the United Nations for Justice Support in Haiti. During its short existence, under US diplomat Susan D. Page, Haiti's justice system continued to disintegrate.

Whereupon, in 2018, the United Nations Integrated Office in Haiti, known by its French acronym BINUH, took over, and is still there. Under the leadership of Helen Ruth Meagher La Lime, a U.S. diplomat who was Special Representative of the UN Secretary General in Haiti, from September 3, 2018 until March 1st, 2023, she witnessed the creation of the Gang Federation in June 2020 by Jimmy Chérizier, aka Barbecue, a former disgraced police officer-turned gang leader, who was facilitated in his task by then President Jovenel Moïse, who hadn't been assassinated yet. Ms. La Lime heaped praise on Moïse for the novelty of the gang federation. She even said she had noticed a decrease in gang violence, following the creation of the federation. Ms. La Lime was replaced by Maria Isabel Salvador, a diplomat from Ecuador last March.

It was under the glare of the United Nations missions in Haiti, from 2004 to the present, that we have reached the current stage of the powerful gangs that envisage to set up their headquarters at the National Palace in Port-au-Prince. Though still under a mammoth tent that is a sore eye in the capital, the National Palace represents the seat of ultimate power. Granted, since Jovenel Moïse's assassination more than two years ago, no president exists, but the Palace staff is still operational. What will be the reaction of the international community when the gangs install one of themselves Haiti's president?

The complicity of the International Community

The unique and top political Executive in Haiti, Ariel Henry, a neorurgeon, was named Prime Minister of Haiti in a tweet issued by the CORE Group, the syndicate of Western ambassadors in Port-au-Prince, on July 20, 2021, after Claude Joseph, the interim Prime Minister, who had grabbed power after Moïse's spectacular murder, was dismissed by that same CORE Group.

Although Henry is suspected of having participated in the assassination plot of the president, who had named him to the post, without having had the time to install him officially, the Western diplomats and their governments stand fully behind him.

A campaign of *"Justice for Jovenel Moïse"* is just a slogan. We're not expecting any justice for the "Banana Man" of a president in Haiti, when no justice has been found for the beloved U.S. President John F. Kennedy, who was assassinated in broad daylight, in motorcade in Dallas, Texas, on November 22, 1963.

Forget that François Duvalier had champagne at his palace in Port-au-Prince that evening, claiming that it was his victory of his nemesis, exactly on the 22nd of the month, the mystical number which he had used for all his major endeavors, from being elected on September 22, 1957, sworn into office October 22 and supposedly died on April 22, 1971. Sensing death coming, he had convinced his minions to have his death announced on a 22nd. But yours truly spoiled that because before the April 22, 1971 announcement of his death, I had convinced my journalist friend Virginia Prewett, at the defunct Washington Daily News of his death a week earlier. She wrote an article two days before April 22, in which she stated "a source that has never lied to me" confirmed that the dictator is dead and his

confidants are waiting the 22nd to announce it and name his son Jean-Claude "Baby Doc" Duvalier president for life.

In considering "Justice for Jovenel Moïse," according to a story in the Miami Herald, April 17, 2023, a federal judge, overseeing the case of the president's assassination, acquiesced to the request of the US prosecutors and issued a "gag order" in the case "barring defense attorneys from disclosing any evidence to outside parties based on 'safety concerns about witnesses involved in the high-profile case as well as law enforcement personnel, U.S. citizens stationed abroad and their relatives.'"

Not unlike the assassination of President Kennedy, the assassination of Jovenel Moïse will remain a mystery.

The view of a retired US admiral on the Haiti situation

Circling back to the current imbroglio in Haiti, one wonders about the effect of a detailed article in *Bloomberg News*, on August 25, by retired Admiral James Stavridis, regarding the deteriorating situation in Haiti. The admiral, who knows Haiti well, speaking French fluently and some Creole also, was often in the country during his leadership at "Southern Command" in Florida in 2006-2008, when he traveled often to Haiti where he met with the leadership of the MINUSTAH. He's also experienced in matters of military intervention for having been the 16th Supreme Allied commander at NATO, among other top positions in other organizations.

In his extensive article, he describes the good and the bad that happened in Haiti during the U.N. missions in the country since the arrival of the 5,000 troops in 2004, under the leadership of a 3-star Brazilian general. Haiti, on its own, cannot deal with the multiple crises the country faces, he states.

He offers his view of the situation: *"... Letting Haiti continue to drift into gang-run anarchy is not a viable solution. Nor does Haiti currently possess the capacity to overcome its challenges without outside intervention."* Therefore, *"A new mission using the extensive lessons learned from the first MINUSTAH experience, seems necessary. Obviously, this must be done with the permission of the current government, and the best approach would be to constitute the force as much as possible from the Americas."*

Furthermore, he thinks the U.S. should play a major role in any deployment of troops in Haiti. Considering that the U.S. didn't participate in the MINUSTAH deployment of 2004, he asserts this time it should be dif-

ferent. *"This time, given that the demands of Afghanistan and Iraq are gone,"* he writes *"US engagement—even leadership—is mandatory."* Warning against letting Haiti return to the late 1980s when *"more than a hundred thousand refugees"* became a major headache for his country, he states, *"The US has a strong interest in a stable Haiti, with reasonable internal security and a shot at economic development."*

He concludes with this advice: *"There is no quick or easy fix to the challenges facing Haiti. But it is a neighbor in desperate need, and if the US can lead an improved UN mission—this time with US personnel—it would be in our interests to help Haiti get back on its feet."*

One wonders whether the "interests" of the US in Haiti would be the minerals discovered in its subsoil, like cobalt and iridium, on top of gold and petroleum products.

Also, does US President Joseph Biden think of Haiti differently from what he thought of the country in 1994, when he was a senator from Delaware, and expressed his view on Haiti during an interview, the clip of which can still be viewed on the internet. He said: *"If Haiti just quietly sunk into the Caribbean, or rose up 300 feet, it wouldn't matter a whole lot in terms of our interests."*

Considering what's happening on the other side of the world where fewer people are victimized, compared to the carnage occurring daily in a neighboring country of the US, would the spending of billions of dollars for Ukraine be of much more interest to the United States than spending a few millions in helping solve a problem of hemispheric proportions in Haiti, next door? Food for thought!

RAJ

raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Une intervention américaine en Haïti souhaitée par un amiral U.S.

Vu les dernières attaques des gangs en Haïti, au cours des mois de juillet et d'août, il faut éviter de prendre à la légère les chuchotements qui se font dans des milieux décisionnels concernant Haïti. Il est possible que le gouvernement américain change son fusil d'épaule en ce qui concerne une intervention musclée de ses troupes au pays pour venir à bout des gangs, qui menacent d'occuper le Palais national.

Dans un article en page de garde, signé de l'éditeur Léo Joseph, titré « *Plaidoirie pour la certification des FAD'H... Stratégie idéale pour combattre les gangs...* », il s'attarde sur la nécessité impérieuse de remobiliser les Forces Armées d'Haïti (FAD'H), pour accomplir la tâche, expliquant que les Américains sont responsables de son licenciement par le truchement de Jean-Bertrand Aristide, en janvier 1994, après son retour, au pays, de son exil doré, à Washington, le 15 octobre 1994, sous la protection de plus de 20 000 soldats américains.

Entre-temps, dans la rubrique en anglais **HAPPENINGS**, débutant aussi en première page, il est signalé qu'un haut gradé militaire américain, en retraite, a proposé une intervention militaire de son pays en Haïti, avec la bénédiction des Nations Unies (ONU), mais qui serait bien différente de la MINUSTAH (Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti) déployée en 2004, quand il fallait se débarrasser des « *Chimères* » d'Aristide, qui avaient, en quelque sorte, remplacé les FAD'H, aux côtés de la nouvelle Police nationale d'Haïti (PNH).

L'amiral retraité James Stavridis monte au créneau

En effet, dans un article, publié le 25 août, signé James Stavridis, amiral retraité de la Marine américaine, il explique que, de long en large, les problèmes auxquels fait face le pays, qu'il ne peut résoudre seul. Il soutient la théorie selon laquelle la solution soit trouvée, à la faveur du déploiement de forces militaires hémisphériques dont les États-Unis (EU) prennent la direction.

Voici son raisonnement : « *En partenariat avec l'Organisation des États Américains (OEA), l'Organisation des Na-*

tions Unies (ONU, son pays) pourrait offrir le commandement régional et le contrôle des opérations, comme cela a été réalisé pour la MINUSTAH » en 2004, quand un général brésilien 5 étoiles, assumait la direction des opérations. Mais, ajoute-t-il : « *Cette fois, vu que les engagements en Afghanistan et en Iraq ne sont plus d'actualité, l'implication des États-Unis, son leadership même, est obligatoire* ».

L'amiral Stavridis se fait le défenseur d'Haïti, disant que « *les États Unis ont un intérêt formidable dans la stabilité d'Haïti, avec une sécurité raisonnable et un développement économique* ». Comme s'il se mettait à genoux pour supplier les grands décideurs, il a conclu en disant : « *Bien que ce ne soit pas chose facile de faire face aux défis qu'encourt le pays, il s'agit d'un voisin en désespoir, ayant besoin d'aide. Et si les États-Unis, en mesure de prendre la direction d'une meilleure mission de l'ONU, avec un personnel américain, il irait de notre intérêt, cette fois, d'aider Haïti à se tenir debout fermement* ».

De quel intérêt, s'agit-il, demanderait-on à l'amiral

En tant que militaire naval, sans doute, l'amiral Stavridis voit l'intérêt géographique et stratégique d'Haïti. Depuis plus d'un siècle, entre les années 1889 et 1891, le secrétaire d'État américain James Blaine, convoitait la région du Môle Saint Nicolas, en vue d'y installer une base navale. Face aux nationalistes haïtiens, qui disaient qu'Haïti n'était pas à vendre « *en gros ou en détail* », les Américains avaient fini par jeter leur dévolu sur la Baie de Guantanamo, à Cuba, jusqu'à présent territoire occupé par les Américains, même après la victoire de Fidel Castro, en 1959, et en dépit de l'alliance entre Cuba et la Russie, durant la guerre froide.

D'ailleurs, pour un sénateur américain du mini état de Delaware, en 1994, s'exprimant publiquement, son visage encore visible sur YouTube, un Joseph « Joe » Biden, disait qu'« *Que Haïti s'effondre dans la mer Caraïbe, ou s'élève 300 pieds dans l'air, cela n'affecterait pas nos intérêts* ». Le même Joe Biden, aujourd'hui pré-

sident de la République étoilée, aurait-il changé d'avis. Vu son intérêt à voler au secours de l'Ukraine, se trouvant de l'au-



Enrique Tarrío

tre côté du globe, et ignorant l'asphyxie d'Haïti par les gangs armés, il laisse l'impression qu'effectivement Haïti n'



Amiral James Stavridis

est d'aucun intérêt pour lui.

Toutefois, des hommes d'affaires américains, comme l'amiral, ont une autre appréciation d'Haïti et voudraient bien que le pays tombe sous l'obédience américaine. Car la récente découverte du cobalt au pays, en sus de l'iridium, de l'or et des mines pétrolières indiquent que le sous-sol haïtien est riche en minerais à exploiter.

Alors, la question d'Haïti tire l'attention des grandes puissances du monde. Ainsi, on devrait exiger que toute aide étrangère visant à combattre les gangs soit négociée en concertation de cause. Et surtout, pas avec un Ariel Henry au pouvoir, surtout que l'amiral Stavridis mentionne de discuter avec le gouvernement en place.

Tout de même, on est à la veille de changements qui pourraient introduire une nouvelle ère pour le pays, si les vrais patriotes d'Haïti, peuvent, comme nos aïeux, offrir à la nation les moyens de son développement, dans l'esprit de « *L'Union [qui] fait la force* ».

RAJ

Cette semaine encore, le dossier Trump est à la une

La condamnation, hier, mardi 5 septembre, d'Enrique Tarrío, chef de l'organisation d'extrême droite « *Proud Boys* », à 22 ans d'emprisonnement, donne à réfléchir à tous ceux qui sont impliqués dans le dossier concernant l'attaque du Capitole, le 6 janvier 2021, en vue de l'annulation de l'élection présidentielle du 3 novembre 2020, gagnée par le candidat démocrate Joseph « Joe » Biden avec une avance de 7 millions de vote populaire.

Or, le 6 janvier 2021, Donald Trump, ayant chauffé à blanc ses fanatiques, lors d'une séance publique dans un parc à mi-chemin entre la Maison-Blanche et le Congrès, les avait envoyés au Capitole, haut lieu de la Législature américaine, les exhortant à se « *battre sans merci* » (« *fight like hell* ») pour empêcher la tenue de la séance des Chambres réunies en vue de certifier le vote du Collège électoral, favorable aussi à Joe Biden.

Bien que Enrique Tarrío ne se soit pas trouvé sur les lieux, lors de l'attaque du Capitole, c'est lui, en tant que chef des « *Proud Boys* », qui dirigeait leur attaque, faisant appel aux différents chefs locaux d'être sur place pour la réussite du projet, et de tout faire pour empêcher que soit tenue une séance du Congrès.

Tel que rapporté, au cours de cette attaque, on visait la pendaison du vice-président d'alors, le slogan sur les lèvres des émeutiers, « *Hang Mike Pence* » (Pendez Mike Pence), parce qu'il n'avait pas obtempéré à la demande du président Donald Trump d'annuler la victoire de Biden, lors de la séance qu'il devait présider, selon la Constitution. Il devait dire au chef d'État qu'il ne trahirait pas son serment d'allégeance à la Constitution. Au slogan anti-Pence, il y avait l'action aussi, car on voyait la potence érigée dans les environs du Capitole.

Les sentences d'emprisonnement en série

En effet, la sentence d'Enrique Tarrío est la dernière en date, mais plus de 1 100 personnes ont été arrêtées, dont 300 ont écopé de la prison. Mais, outre Enrique Tarrío, qui a reçu la

peine la plus rigide, il y a d'autres, surtout en position de leadership de la conspiration, qui ont, au cours des 31 mois de puis l'émeute, écopé des peines d'emprisonnement assez sévères.

On soulignera, d'abord, que le leader des « *Proud Boys* » a été emprisonné de puis le 22 février. Nous saluons Politico, la revue, basée à Washington, qui a fait un relevé de certains chefs des « *Proud Boys* » ainsi que des « *Oath Keepers* », une autre organisation d'extrême droite, ayant participé activement à l'émeute du 6 janvier 2021, qui ont écopé des peines sévères, tel que Steward Rhodes, le leader des « *Oath Keepers* », un diplômé de l'université Yale, condamné, la semaine dernière, à 18 ans d'emprisonnement. En même temps, Kelly Mays, chargée d'une succursale d'*Oath Keepers*, en Floride, est condamnée à 12 ans, et Joe Biggs, aussi de la Floride, à 17 ans.

En vrac, on citera, Zach Rehl, un leader des *Proud Boys* de la Pennsylvanie, ancien militaire du corps des Marines, à 15 ans; Peter Schwartz, aussi de la Pennsylvanie, à 14 ans; Daniel D. J. Rodriguez, de la Californie, à 12 ans; Thomas Webster, un policier retraité, originaire de New York, à 10 ans. Et celui-ci, un « *Proud Boy* » de New York, Dominic Pezzola, qui s'est fait photographe, durant sa cagibi au Congrès, après s'y être introduit par effraction, à 10 ans.

Je m'arrête ici, tout en soulignant que la conspiration pro-Trump impliquait des fanatiques à travers la nation et de secteurs divers. S'ils sont condamnés, selon leur implication, à des peines différentes, le chef de l'organisation, qui n'était pas sur les lieux de l'émeute, le 6 janvier 2021, a, pourtant, connu la peine la plus infamante, soit 22 ans. Alors, il est à se demander quelle sera infligée à celui que l'on fait passer pour « *Terroriste en chef* », qui avait déclenché le mouvement de sédition, en vue de s'accrocher au pouvoir présidentiel, bien qu'il ait été éjecté par le vote démocratique des électeurs ?

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

DÉJÀ 50 ANS DE CARRIÈRE MÉDICALE

Les médecins de la promotion Rosalvo Bovo au rendez-vous

Par Nènè Wiseman

C'était le 21 Aout 1973! Il y'a donc 50 ans ce mois-ci à l'auditorium adventiste de la Rue Capois, à proximité du Rex Théâtre, enceinte très fréquentée à l'époque, sous la direction du doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de l'époque, le très respecté et inoubliable Dr Raoul Pierre-Louis, ils étaient 76 à prononcer le serment d'Esculape, après six (6) longues années d'études et de travail acharné, qui rentraient ainsi officiellement dans la vie médicale. 50 ans après ils se sont rencontrés, du moins ceux-là, encore vivants, disponibles à Miami, en Floride, pour magnifier l'événement. D'abord, louer et remercier Dieu pour cette grâce suprême, et aussi surtout rendre hommage à tous ceux qui les ont aidés à consacrer leur existence au service de la vie. Certains ne s'étaient plus rencontrés, depuis cette date mémorable, car peu après ils s'étaient éparpillés à travers le monde, certains dans les hôpitaux de la zone métropolitaine et de l'ensemble du pays; les autres, affectés à travers diverses structures sanitaires d'Haïti, pour leur résidence régulière; entamer leur spécialisation et, un peu plus tard et la plupart, prenaient la route de l'étranger, en Europe, en France et en Allemagne; d'autres s'installaient en Afrique, et la plupart aux USA et au Canada. Un autre petit groupe restait au pays; bref ces confrères prenaient des routes très différentes, mais ne se sont jamais réellement séparés, puisque, à chaque étape de leur carrière, ils ont fait l'effort d'être ensemble.

En effet, depuis leur sortie de la faculté, de temps en temps, vers le mois d'août, ils se retrouvent, et à chaque fois, il s'agit toujours de retrouvailles émouvantes, avec cette sensation de revivre les moments fascinants passés à la faculté de la Rue Oswald Du rand, ou à l'HUEH, à la rue Mgr Guilloux, l'autre alma mater.

Les aléas, et surtout la catastrophe, qui rendent la vie au pays invivable, depuis des décennies, ajoutés à la disparition progressive de membres, au fil des ans, font remonter leur dernière rencontre à la célébration de leurs 40 ans depuis leur sortie de la Faculté de médecine. Comme pour leur 25 ans, qu'ils avaient commémorés, en République dominicaine, ces noces d'or se sont déroulées, encore en terre étrangère, à Miami, Florida, où réside d'ailleurs le contingent le plus nombreux de la promotion. Ainsi, ils sont venus de divers états; il y en avait qui sont aux États-Unis

depuis longtemps, et d'autres arrivés récemment, tous fuyant les violences aveugles de la terre natale, donc contraints d'abandonner leurs cliniques, en Haïti, pour commencer peut-être une retraite prématurée, forcée même.

Cette année, et spécialement pour les 50 ans, le groupe a été, encore une fois, au rendez-vous, et a marqué, avec encore plus de solennité, ces retrouvailles du



Les médecins présents à la commémoration des 50 ans de la promotion Dr Rosalvo Bovo.

cinquantenaire. Leurs invités, pour la plupart des parents, eux aussi, ont contribué au succès de ces agapes confraternelles, environ une cinquantaine de fêtards. Le mérite de la réussite de ce ras-

mée par le groupe unanimement, lors des pathétiques adieux, au soir du dimanche 20 août, où les commentaires tous élogieux et les chaleureuses accolades, au moment des séparations, témoignent de la qualité du travail de planification des médecins organisateurs. Dommage, les malheurs d'Haïti Thomas, l'empêchement rencontré par les uns et les autres, ayant causé une absence totale des rares

confrères vivant encore au pays, a été regrettable. Heureusement, un noyau était bel et bien présent en Floride, à Fort Lauderdale.

Un week-end de rêve



Photo de la future promotion Dr Rosalvo Bovo.

semblement revient aux efforts et sacrifices de chacun des collègues présents, mais il importe de souligner le dynamisme du Dr Ludner Confident, le Petit-Goâvien, qui a lancé le projet, et qui s'est beaucoup dépensé, impayable de dynamisme et de créativité, lui et sa famille. Il est vrai qu'il a bien été épaulé par trois autres confrères, Dr Serge Veillard, Dr Frantz Hyacinthe, Dr Renaud Blémur, qui n'ont pas ménagé leur peine et se sont totalement investis dans la réalisation du rendez-vous. La satisfaction expri-

Malgré ces ennuis de circonstances, la génération Rosalvo Bovo a marqué de façon spéciale ces agapes du cinquantenaire, du 17 au 21 août, à Fort Lauderdale. Ce la a démarré vendredi matin, par une croisière de deux heures dans la baie de Miami Beach permettant de découvrir, au passage du bateau, les magnifiques résidences secondaires de célébrités mondiales, de Julio Iglesias, Pi que, Shakira et d'autres grands artistes et acteurs de renommée mondiale, etc. Ce tour se termina par un lunch au restaurant cubain

du bord de mer, en compagnie de milliers d'autres touristes. Dans la soirée le groupe se retrouva au restaurant cubano-brésilien de l'hôtel Marriot, à Fort Lauderdale, avec quelques invités de marque, dont le très connu journaliste Gesner Jean Marie, de passage en Floride.

Le gala du cinquantenaire

La journée du samedi fut le sommet de la célébration, avec la tenue du « Gala du 50^e ». Un programme varié et riche fut au menu de la soirée. Outre un show de danse latine, par deux vedettes étrangères latines, qui fut conclu par une partie spontanée de danses compas, qui mit toute « lasistans lan nan ron », certains des médecins démontrant qu'ils n'avaient rien perdu de leurs prouesses de « grands cavaliers », plus spécialement le Dr Jacques Dole, aux bras de sa femme, Dr Micheline Dole prouvant qu'ils avaient conservé l'élégance et la maîtrise « des pas » du bon vieux temps, lorsqu'ils s'amusaient, lors des magnifiques soirées qu'organisait la classe, soit à l'Institut haïtiano-américain, soit à l'Hôtel Sans-Souci, à l'avenue Charles Sumner (aujourd'hui siège du ministère de la Justice); il y eut aussi la belle prestation au saxophone du Dr Ludner Confident, accompagné, à la guitare, par son fils (médecin également). Un numéro également très apprécié fut l'exhibition du médecin invité, le Dr Fanfan, également musicien, qui se distingua dans l'interprétation remarquable de quelques « morceaux d'anthologie de la musique haïtienne », suivie d'un quatuor de médecins prononçant l'hommage à l'endroit des collègues disparus — et ils sont nombreux; un hommage émouvant aussi à nos anciens professeurs, avec une mention particulière pour les docteurs Raoul Pierre-Louis, notre ancien doyen, citant son fameux slogan motivateur à l'endroit de tous les étudiants « Juillet, c'est demain ! »; hommage également au Dr Robert (Bob) Germain, si majestueux ! Si digne ! Professeur éminent d'anatomie.

L'assistance retiendra, pendant longtemps encore, l'allocution du Dr Joseph Lochard et celui du Dr Oswald André.

Les moments les plus émouvants furent les deux allocutions offertes par deux des éminents membres de cette illustre promotion. Le premier intervenant fut le Dr Joseph Lochard. En quelques phrases bien tournées, le médecin a fait sentir qu'il n'avait rien perdu de sa verve et a su dégager,

avec élégance, la philosophie de cette célébration, rappelant le long chemin parcouru depuis l'admission du groupe (novembre 1967). à l'alma mater, il y a 56 ans, jusqu'au départ de celui-ci, en 1973, citant de nombreuses fois les noms et l'enseignement reçus de quelques-uns de nos plus illustres formateurs, tant lors des cours théoriques, qu'à l'occasion des stages et autres travaux cliniques à l'HUEH. Tout en souhaitant santé et longue vie, à chacun de ses collègues, le Dr Lochard termina son intervention en exhortant l'assistance à continuer de s'investir pour soulager tous ceux qui auront sollicité leur science et leurs soins, en sus d'exhortant tous les Haïtiens à tout faire pour redonner à notre Haïti chérie toute la splendeur d'antan et en refaire un havre de paix et de bonheur pour tous ses filles et fils.

Les propos émouvants du Dr Carl Gilbert

La deuxième allocution de la soirée de gala fut à la charge d'un des Jérémies de la promotion, le Dr Carl Gilbert s'exprimant ainsi: « Aujourd'hui, nous nous réunissons ici pour célébrer une étape importante de notre vie : le jubilé de l'obtention de notre diplôme de médecin de la Faculté de médecine de l'Université de l'État d'Haïti. C'est un honneur et un plaisir d'être devant vous, chers collègues, alors que nous réfléchissons sur l'incroyable voyage que nous avons entrepris ensemble, il y a cinquante (50) ans ... (...) »...

Et puis, dira encore le Dr Gilbert « (...) Aujourd'hui encore nous nous souvenons des premiers jours de notre vie étudiante, nous étions pleins d'enthousiasme juvénile et animés d'une passion inébranlable pour faire une différence dans le monde en général, et celui de la médecine en particulier. Nous sommes en très dans les couloirs ou corridors de notre institution avec des rêves dans nos cœurs et une soif de connaissance. Nous ne mesurons pas alors les défis et les triomphes qui nous attendaient. Des photos de nous autour des tables de dissection peuvent en témoigner. Nous étions, lors des jeunots, bourrés d'espoir... et de vie active, si bien que nous croyions que nous étions capables de devenir des footballeurs-médecins. Il y encore des photos, pour en témoigner, nous qui avons introduit le championnat de football dans l'agenda de l'Université.

« (... Nous avons effectué

Suite en page 12

ÉDITORIAL



L'assassinat de Jovenel Moïse : Les précisions sur Ariel Henry se précisent

Les dernières informations sur l'investigation autour de l'assassinat du président de facto défunt, Jovenel Moïse, provenant de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ) rapprochent le Premier ministre de facto Ariel Henry de plus en plus proche des conspirateurs. Sur la plus récente liste d'accusés soumise au juge chargé de l'instruction du dossier figure Joseph Félix Badio, déclaré cheville ouvrière du complot, accusé d'avoir eu des conversations avec le chef du gouvernement de fait, avant et après le magnicide du 7 juillet 2021. Désormais son nom est légalement associé à une catégorie de gens impliqués dans un dossier criminel au plus haut degré. S'il s'obstine à s'accrocher au pouvoir, il faut que soient invoquées des institutions nationales pour lui montrer la porte.

Tout au long des mois derniers, fus aient de toutes parts des accusations faisant du Premier ministre de facto complice des comploteurs dans l'assassinat de M. Moïse, notamment, un journaliste citant un juge d'instruction ayant eu la charge du dossier; auparavant un journaliste colombien accusant le « Premier ministre », donc faisant alors diriger l'index sur Claude Joseph. Pour tant, sans le savoir, ce dernier mettait plutôt en cause Ariel Henry. C'était, pour avoir eu accès à des éléments de preuve, qu'un précédent juge instructeur, Garry Orélien, qui enquêtait sur le dossier, avait fait savoir que ce dernier participait à la « planification » de ce crime odieux. Comme ce magistrat n'avait pas bouclé son travail, au point d'en soumettre un rapport définitif, il se croyait, de bon droit, de solliciter, du doyen du Tribunal de première instance de Port-au-Prince, Bernard Sainvil, une prorogation de délai. Mais ce magistrat, qui croupit dans la poche d'Ariel Henry, a adressé une correspondance au juge Orélien, lui signifiant une fin de non-recevoir. Par ce document, le juge Sainvil, qui a la réputation de tremper dans des dossiers de corruption, se met on posture de bouclier de celui-là.

À cet égard, on parle de la libération d'un présumé assassin, Stanley Handal. Ce dernier était en détention préventive, après avoir été accusé, dans le kidnapping, suivi de la disparition permanente, de Nathaël Aléus Génélus. Le juge Sainvil avait profité du congé des tribunaux, en décembre 2005, pour mener une séance en catimini, à la faveur de laquelle a été prononcée un verdict de levée de main, en faveur de M. Handal, qui fut libéré, alors que la famille de la victime pleure encore sa disparition.

Au Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPIP), où doivent passer tous les dossiers criminels sur Ariel Henry, il sert de chien de garde. À cet égard, il avait fait plusieurs interventions en faveur de ce dernier. On comprend bien alors pourquoi, après avoir été écarté de ce poste, pour non-certification, il y a été reconduit récemment, après s'être mis en règle avec le système judiciaire. Le juge Chavannes Étienne a été pratiquement « déchouké » du TPIP pour permettre à M. Sainvil de retourner au poste où il est appelé à faire carrière durant la prestation du Premier ministre de facto Ariel Henry.

Il semble que, se basant sur des pistes déjà explorées par ses prédécesseurs, surtout des conclusions préliminaires du précédent juge d'instruction Garry Orélien, l'actuel magistrat chargé du dossier a de bonnes raisons d'approfondir son enquête sur l'éclaircissement du rôle attribué à Ariel Henry. Aussi plusieurs des personnes pressenties pour être prises de corps sont-elles liées à ce dernier.

En effet, le Bureau des affaires criminelles (BAC) de la Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), dans son rapport de 36 pages sur ce dossier, recommande au Parquet du TPIP de procéder à l'arrestation des personnes suivantes : le diplomate Ashkard Joseph Pierre, Windelle Coq Thélot ex-juge à la Cour de cassation, Francis Alexis Cinéus, Vitelhomme Innocent, présumé chef du gang « Kraze Baryè », Dr Ernest Harrison, chef du parti « Kore Lavi » et Liné Balthazar, président du Parti haïtien tèt kale (PHTK), sous le drapeau duquel Jovenel Moïse a été élu. La DCPJ souhaite que toutes les dispositions soient mises en œuvre pour que s'effectuent ces arrestations.

Tous les individus figurés sur cette liste sont liés par des transactions financières et bancaires menées en relation avec l'assassinat. Ariel Henry est accusé par Vitelhomme Innocent d'avoir eu des rencontres avec lui sur la planification de ce crime dont Moïse a été victime.

Bien que des transactions de décaissements de fonds destinés aux institutions étatiques auxquelles sont liées les personnes en question ici, le juge d'instruction n'a pu, jusqu'ici, trouver aucune raison de compromettre leurs responsabilités. Ce qui semble justifier la con vocation d'autres acteurs également impliqués dans de telles transactions.

Le juge Walter Wesser Voltaire, on se souvient, avait, il y deux semaines, ordonné la comparution, du Premier ministre de facto Ariel Henry, du mi nis

tre de la Planification et de la Coopération externe, Ricard Pierre, celui de l'Économie et des Finances, Michel Patrick Boisvert, du Directeur général de la DINEPA, Guyto Édouard, du directeur général du ministère de l'Intérieur et des Collectivité territoriales, Amos Zéphirin et de Jeantel Joseph, directeur général de l'Agence nationale des aires protégées (ANAP). Le magistrat a, dans la même ordonnance, rappelé au commissaire du gouvernement de Port-au-Prince que cette demande repose sur les exigences de l'article 398 du Code d'instruction criminelle de Jean Vandal, aux fins de citer ces responsables d'État de comparaître « en qualité de témoins ».

On retiendra que tous ces hauts fonctionnaires de l'État, y compris le chef du gouvernement, sont appelés à rendre compte sur des faits liés à : association de malfaiteur, de vol à main armée, de terrorisme, d'assassinat, de tentative d'assassinat, sur la personne de la première famille, notamment le président de facto défunt Jovenel Moïse et sa veuve, Martine Étienne-Joseph-Moïse et d'autres.

Le nom d'Ariel Henry est également associé à d'autres participants haïtiens à ce crime. Il s'agit de Rodolphe Jaar, condamné par la Justice américaine à la prison à perpétuité, sous l'accusation de participation à l'assassinat de Moïse; de Joël Joseph John, sur lequel pèse la même accusation, mais attendant son procès dans une prison de Miami; ainsi que de Joseph Félix Badio, accusé d'être le cerveau du plan d'assassinat, « en cavale protégée », puis que mis sur la liste des personnes activement recherchées par les forces de l'ordre, depuis plus d'une année, il vit paisiblement en Haïti, se montrant périodiquement à qui il veut, y compris au Pre

mier ministre de facto, sans être inquiété. Il faut signaler aussi que sur la liste des personnes recherchées par la Justice américaine, à l'instar du Colonel Antonio Mario Palacios Palacios, Rodolphe Jaar et Joël Joseph John, qui ont été, tour à tour extradés du Panama, de la Jamaïque et de la République dominicaine devraient se trouver également Ariel Henry et Félix Badio. Car toutes les personnes appréhendées par les Américains étaient sur la liste de celles que recherchaient la Justice étasunienne.

Il faut se demander pourquoi cette justice de deux poids et deux mesures, surtout dans le cadre d'un crime aussi grave ? Dans ce cas, on ne peut que conclure à la collusion américaine à l'obstacle que fait Ariel Henry à la Justice haïtienne. De toute évidence, celui-ci affiche cette attitude par souci de se perpétuer au pouvoir, via cette stratégie. Alors la question : Pourquoi les Américains ont-ils intérêt à maintenir le Premier ministre de facto à la primature, alors que la sécurité ne cesse de détériorer en Haïti ?

Le CORE Group et ses alliés, s'agglutinant derrière Washington, défendant Ariel Henry bec et ongles, ne dément pas dans cette logique pour le maintenir au pouvoir, ignorant souverainement les appels réitérés du peuple haïtien à sa démission. S'affichant en donneurs de leçons en démocratie, cette entité et ceux qui s'y attachent sont définitivement à éviter. Le peuple haïtien ne doit pas les suivre sur ce terrain sur lequel ils veulent nous entraîner. Le mandat dont bénéficie le Premier ministre de facto vient de ces patrons étrangers. Les Haïtiens ont le cap inexorablement dirigé sur le départ d'Ariel Henry. Immédiatement ! Qu'ils se donnent les moyens d'y arriver !

HAÏTI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6237 Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>HAÏTI Haïti-Observateur 96, Avenue Joliot Curie, 5ème étage Port-au-Prince, Haïti Tél. (909) 282-2828 Fax (909) 228-0788</p> <p>CANADA Haïti-Observateur General Louis J. Desjardins 51-11111, 51-11111 12215, Juvénat, Québec Québec H3M 1K7</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est disponible pour les pays de l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Les abonnements sont facturés en Euros, Dollars ou Livres. Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse suivante : Haïti-Observateur, 96, Avenue Joliot Curie, 5ème étage, Port-au-Prince, Haïti. Tél. (909) 282-2828 Fax (909) 228-0788</p>	<p>ÉTAT-UNIS \$ 40,00 par an \$ 44,00 \$ US pour les (6) mois \$ 90,00 \$ US pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE \$ 55,00 par an pour les (6) mois \$ 100,00 par an pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE \$ 60,00 par an pour les (6) mois \$ 110,00 par an pour un (1) an</p> <p>EUROPE 70 EURO par an (6) mois 120 EURO par an (1) an Plus d'informations et modalités de paiement sur notre site internet.</p>
---	---

Nom/Prénom _____
 Adresse/Address _____
 City/Ville _____ State/Pays _____
 Zip/Code/Code Postal _____ Country/Pays _____

We warrant the accuracy of the information provided in this form.

EDITORIAL



The assassination of Jovenel Moïse: Details regarding Ariel Henry's implication become clearer

The latest information on the investigation into the assassination of the late de facto president, Jovenel Moïse, from the Central Directorate of the Judicial Police (French acronym DCPJ) brings the de facto Prime Minister Ariel Henry ever closer to the conspirators. On the most recent list of defendants submitted to the judge in charge of investigating that case is that of Joseph Félix Badio, declared the mastermind of the conspiracy, who is accused of having had conversations with the de facto head of government, both before and after the July 7, 2021 magnicide. His name is now legally associated with a category of people involved in a criminal case of the highest order. If he persists in clinging to power, national institutions must be invoked to show him the door. Over the last few months, accusations have been flying from all sides that the de facto Prime Minister was an accomplice of the plotters in the assassination of Mr. Moïse. Notably, a journalist at tested to that, quoting an investigative magistrate who had been in charge of the case. Before that, a Colombian journalist accused the "Prime Minister," while he was pointing fingers at Claude Joseph, who had assumed power soon after the president's assassination. However, without realizing it, the latter was implicating Ariel Henry.

A previous investigative magistrate, Garry Orélien, who was also on the case, had revealed Henry's involvement in the "planning" of the heinous crime, based on certain evidence. Since this magistrate had not completed his work to the point of submitting a definitive report, he believed he had every right to request an extension from the Dean of the Port-au-Prince Court of First Instance, Bernard Sainvil, to continue his work. However, the latter, who is in Ariel Henry's pocket, sent a letter to Judge Orélien, refusing his request. To be pointed out, Judge Sainvil has a reputation of being involved in cases of corruption.

In this respect, there is talk concerning the release of an alleged murderer, Stanley Handal. Handal was remanded in custody after being accused in the kidnapping and subsequent disappearance of Nathael Aléus Génélus. In December 2005, Judge Sainvil took advantage of a recess of the courts to hold a secret court session, which resulted in a verdict in favor of Mr. Handal, who was released. Meanwhile, the victim's family continues to mourn his disappearance till now. At the Port-au-Prince Court of First Instance (TPIP), where

all criminal files on Ariel Henry are to be processed, Mr. Sainvil acts as a watchdog. Accordingly, he has made several interventions on Henry's behalf. So, one easily understands why, after being removed from this post for non-certification by the DCPJ, he was recently reappointed, after he supposedly brought himself up to par with the judicial system. Judge Chavannes Étienne was virtually "de-certified" from the TPIP, to allow the reinstatement of Mr. Sainvil to return to the position where he was destined to continue his career during Ariel Henry's de facto tenure.

It seems that, based on leads already explored by his predecessors, especially the preliminary conclusions of the previous investigative judge Garry Orélien, the current magistrate in charge of the case has good reason to deepen his investigation into the clarification of the role attributed to Ariel Henry. Several of the people targeted for arrest are linked to the Prime Minister.

In its 36-page report on the case, the Bureau of Criminal Affairs (BAC) of the Central Directorate of the Judiciary Police (French acronym DCPJ) recommended that the Public Prosecutor's Office of the TPIP arrest the following persons: diplomat Ashkard Joseph Pierre, former Supreme Court Judge Win dille Coq Thélot, Francis Alexis Ciénéus, Vitelhomme Innocent, alleged gang leader of "Kraze Baryè" (Tear Down the Gates), Dr Ernest Harrison, leader of the "Kore Lavi" political party and Liné Balthazar, president of the *Parti haïtien tèt kale* (PHTK), the *Bald-Headed* political party, under whose flag Jovenel Moïse was elected. The DCPJ hopes that all measures will be taken to ensure that these arrests are carried out.

All the individuals on this list are linked by financial and banking transactions carried out in connection with the assassination. Regarding Ariel Henry, Vitelhomme Innocent affirms that he had met with him in planning the crime against Moïse.

Although the people mentioned were involved in transactions involving disbursement of funds to state institutions, thus far the investigative magistrate has not been able to find any reason to settle on what their responsibility may be in the case. This seems to justify the summons issued against other players also involved in such transactions.

Two weeks ago, Judge Walter Wesser Voltaire ordered the appearance of de facto Prime Minister Ariel Henry, the Minister of Planning and External Cooperation Ricard Pierre, the Minister

of Economy and Finance Michel Patrick Boisvert, the Director General of DINEPA (Water Agency) Guyto Édouard, the Director General of the Ministry of the Interior and Territorial Collectivities Amos Zéphirin, and Jean tel Joseph, Director General of the National Agency of Environmental Protection (French acronym ANAP). To make his point, the magistrate reminded the government commissioner for Port-au-Prince that this request was based on the requirements of article 398 of the Jean Vandal Criminal Code of Investigation, which provides for State officials to appear as "witnesses." If these high-ranking State officials, including the head of government, are being called to account for acts related to criminal conspiracy, armed robbery, terrorism, assassination and attempted assassination of members of the first family, including the late de facto President Jovenel Moïse and his widow, Martine Étienne-Joseph-Moïse, and others.

Ariel Henry's name is also associated with other Haitian participants in this crime. These include Rodolphe Jaar, sentenced by the American justice system to life imprisonment on charges of participation in the assassination of Moïse; Joël Joseph John, who faces the same charges, but is awaiting trial while cooling his heels in a Miami jail; as well as Joseph Félix Badio, accused of being the mastermind of the assassination, who is "on the run but under protection." After all, though being on the list of individuals actively sought by law enforcement agencies for over a year, he lives peacefully in Haiti, periodically meeting with whomever he pleases, including with the de facto Prime Minister, without being bothered. It should also be noted that Ariel Henry and Badio were also on the list of people wanted by the American justice system, along with Colombian Antonio

Mario Palacios Palacios, Rodolphe Jaar and Joël Joseph John, these last three having been extradited to the U.S. from Panama, Jamaica and the Dominican Republic. With their apprehension, the American justice system has yet to complete the job.

There can be no doubt that a genuine statesman in such a situation would have taken immediate steps to clear his name legally, by resigning without delay. Obviously, the resistance he persists in displaying is tantamount to an accused person who, knowing himself guilty, dares not face the judgment he deserves.

That begs the question concerning the double standard, especially in the case of such a serious crime! In this case, we can only conclude that Ariel Henry's obstruction of Haitian justice is the result of American collusion. Clearly, his attitude amounts to a strategy aimed at perpetuating himself in power, with the support of his foreign mentors. So, one must ask what interest do the Americans have in keeping the de facto Prime Minister in office, while the security situation in Haiti continues to deteriorate?

The CORE Group and its allies, following the dictates of Washington, strongly defending Ariel Henry, stick to the unexplained logic of keeping him in power, thereby banalizing the sovereignty of the country, because the Haitian people repeatedly have called for his resignation. These entities, which claim to be giving lessons of Democracy must be avoided at all cost. The Haitian people must not follow them down the path they want to lead us. The de facto Prime Minister has been bestowed his mandate by his foreign patrons. But Haitians in general have set their sights inexorably on Ariel Henry's departure. Immediately! They must give themselves the means to achieve that! Such is our advice.

HAITI OBSERVATEUR

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235 Tel. (718) 812-2820

**SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION**

<p>Haiti Haiti-Observateur 98, Avenue Joliot Curie, 5ème étage 11400 Port-au-Prince, Haïti Tel: (509) 228-0785</p> <p>CANADA Haiti-Observateur 6540, Avenue de l'Industrie 514 381-6434 19, rue C.M. Chartrand 12213 Joliette, Québec Téléphone: 514-381-6434</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est dédié à partir de Paris. L'adresse doit s'adresser à: Haiti-Observateur 11400 Port-au-Prince, Haïti 92210 La Plé, St. Denis France Tel: (33-1) 43-53-20-10</p>	<p>ÉTAT-UNIS 3,00 dollars 44,00 \$ US pour six (6) mois 90,00 \$ US pour un (1) an</p> <p>AFRIQUE ET ASIE 55,00 FF pour six (6) mois 100,00 FF pour un (1) an</p> <p>CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 100,000 175,00 US pour six (6) mois 320,00 US pour un (1) an</p> <p>EUROPE 75 EURO pour six (6) mois 125 EURO pour un (1) an Plus cher que le montant précédent en monnaie nationale</p>
---	--

Name/Nom _____
Company/Compagnie _____
Address/Adresse _____
City/Ville _____ State/État _____
Zip Code/Code Postal _____ Country/Pays _____

We warrant the accuracy of the information provided in this form.

DÉJÀ 50 ANS DE CARRIÈRE MÉDICALE

Les médecins de la promotion Rosalvo Bovo au rendez-vous

Suite de la page 9

tué d'innombrables heures d'étude, des nuits blanches et des examens exténuants. Nous nous sommes soutenus, tant dans les hauts que dans les bas, construisant des liens durables, qui ont résisté à l'épreuve du temps. Ensemble, nous avons ri, pleuré et célébré les petites victoires qui nous ont rapprochés de notre objectif commun de devenir des guérisseurs.

« (...) Puis, le parcours, qui a suivi l'obtention du diplôme, n'a pas été sans heurts. Nous avons fait face aux réalités du système de santé, avons connu des douleurs et expérimenté des souffrances, et avons pris des décisions difficiles, qui ont façonné la vie d'innombrables personnes. De la Fac, nous avons pris des chemins différents. Qui, en médecine, qui, en chirurgie, qui en obstétriques, qui, à Chancerelles, qui, dans les villes des provinces haïtiennes, Qui, hélas ! en diaspora.

« (...) Aujourd'hui, alors que nous sommes réunis ici, nous pouvons regarder, heureux, en arrière, et nous contemplons avec fierté nos réalisations collectives. Nous avons sauvé des vies, apporté du réconfort aux personnes souffrantes et fait progresser — tant en Haïti ou à travers le monde — la science médicale, grâce à nos recherches et innovations et notre talent. Notre dévouement inlassable et notre compassion inébranlable ont touché d'innombrables cœurs et inspiré les futures générations de professionnels de la santé, à l'instar de notre patron et modèle, Dr Rosalvo Bovo... qui, lui, voulait aller plus loin, hélas !

« (...) Mais, alors que nous célébrons nos réalisations passées, nous ne devons pas négliger le temps qui nous reste à vivre sur cette terre, ni oublier les défis qui attendent nos jeunes collègues des générations montantes. Le monde de la médecine est en constante évolution, et ils devront s'adapter à l'évolution du paysage. Et ceci, avec notre assistance, comme l'avait fait, nous le citons à nouveau, un Rosalvo Bovo, qui s'était battu, littéralement, pour mettre, hélas, notre chère Haïti sur le chemin du progrès.

« (...) Nous devons les encourager, ces jeunes, à continuer à repousser les limites du savoir, adopter les nouvelles technologies et défendre le bien-être de nos patients. Nos expériences et notre sagesse sont des ressources inestimables, qui peuvent les guider sur la voie à suivre. Et ceci, avec notre assistance, comme

l'avait fait, nous le citons encore, un Rosalvo Bovo, qui s'était battu littéralement pour mettre, hélas, notre chère Haïti sur le chemin du progrès.

« (...) Je ne saurais terminer cette allocution sans adresser des remerciements spéciaux à nos professeurs, qui avaient fait de leur mieux pour nous inculquer le savoir, nos chers parents, les papas et mamans d'Haïti, également nos épouses ou époux, qui, eux tous, aussi, qui se sont sacrifiés, oubliant tout pour nous permettre d'effectuer ce travail d'homme ou de femme en blanc, avec noblesse et assiduité.

« (...) Pour terminer, levons nos verres afin d'honorer le jubilé de notre graduation à l'école de médecine de l'Université d'État d'Haïti.

« (...) Puisse cette étape, franchie il y a 50 ans, nous rappeler notre objectif commun et l'impact que nous avons eu et que nous devons avoir sur la vie des autres. Alors que nous poursuivons nos voyages respectifs, puissions-nous puiser de la force dans les souvenirs que nous avons créés ensemble et continuer à laisser un héritage durable de compassion, d'intégrité et d'excellence, digne de l'illustre Rosalvo Bovo, qui eut à dire, à l'occasion du centenaire de l'indépendance d'Haïti et, je cite : 'voyons, mes amis, un peu de calme et de conscience'.

« (...) Félicitations, mes chers collègues, pour cinquante années remarquables.

« (...) Au monde qui nous regarde, maintenant, voici la classe 1967-1973 — y compris, en esprit, les manquants à l'appel, et nos chers disparus. Nous voici les individus incroyables, que nous sommes devenus tous ensemble, malgré, quelquefois, vents et marée... autant que des larmes amères ».

Réunion finale par tele zoom

La fête allait se poursuivre, lors de la dernière journée, avec deux moments inoubliables : d'abord, une messe d'actions de grâce planifiée avec le double objectif : solliciter la grâce du Très-Haut, pour les jubilaires, en premier lieu, puis une prière, en mémoire de nos collègues disparus, pour attirer la gloire de Dieu sur leur âme, et une bénédiction pour tous les confrères, encore vivants, en sollicitant la grâce de Dieu sur eux et leur famille. La messe, célébrée à l'église Saint Barthélemy, de Fort Lauderdale, fut très émouvante. Le célébrant, bien que s'exprimant en anglais, sut traduire la solennité du moment.

Le révérend termina la cérémonie religieuse par une bénédiction du groupe de médecins présents à la messe, tous recevant la sainte communion.

Cette célébration allait se terminer, après la messe, dans une ambiance d'allégresse, au restaurant bien connu « Casa Cham pè tre ». En plus de choix variés, dans le menu haïtien, la note finale, heureuse, créa une euphorie sans pareille que furent les retrouvailles avec les collègues em pêchés vivant en Haïti, via zoom, grâce à l'expertise technique du Dr Frantz Hyacinthe et de son fils, qui ont pu établir une parfaite connexion entre Haïti et Miami, évoquant diverses phases de ce long parcours. Ce fut un plaisir intense pour tout un chacun, ces bavardages avec Dr Mme Claude Pierre, Dr Yves Défay, Dr Claude Paultre, Dr Joseph Fleurentin, Dr ClauseL Midy, Dr Bernard Lévesque, Dr Jean K. Auguste, Dr Joseph Louis, Dr Théodore Crève coeur, Dr Frantz Saintil, Dr Jean-Claude Desgranges.

C'est avec une évidente tristesse, et le cœur serré que l'on se sépara, après ce zoom enchanteur, non sans avoir décidé, désormais, de se retrouver, tous les ans, et dès l'année prochaine,

avec la grâce de Dieu, en 2024, au Cap-Haïtien.

À l'appel du Cinquantenaire, ont répondu présent

Dr. André Oswald, Dr. Renaud Bléemur, Dr. Yanick Charles Pierre, Dr. Ludner Confident, Dr. Jacques Dole, Dr. Rodrigue Dossous, Dr. Carl Gilbert, Dr. Jacques Hyacinthe, Dr. Frantz Hyacinthe, Dr. Yves Bart Yves, Dr. Joseph Lochard, Dr. Serge Veillard, Dr. Max Bernard Beau boeur, Dr. Rolande Pierre-Louis Beauboeuf, Dr. Daniel François, Dr. Louis Joseph Auguste.

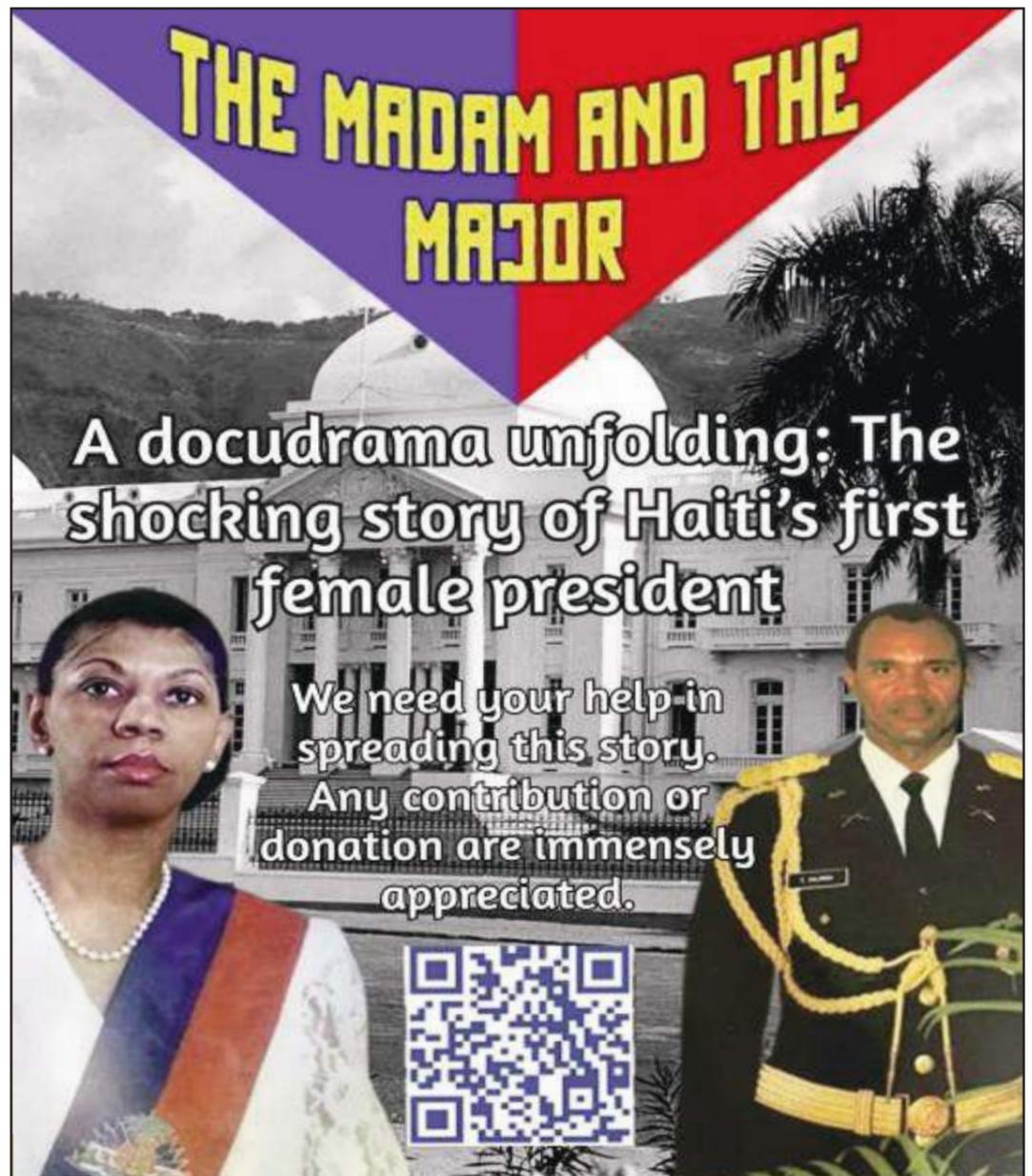
Liste des confrères empêchés participant à la conférence par zoom

Dr. Auguste Louis Joseph, Dr. Lionel Banks, Dr. Barthélemy Hercule, Dr. Lesly Barthélemy, Dr. Raymond Bastien, Dr. Charles Antoine Célestin, Dr. M. Y. Crève coeur, Dr. Anthony De nard, Dr. Joseph Dorvil, Dr. Jean-Joseph Fleurantin, Dr. Edelyne François, Dr. Gabriel Jean Leger, Dr. Rosny Jeanniton, Dr. Raymond Lavaud, Dr. Ernst Léon, Dr. Bernard Lévesque, Gilbert. Liautaud, Dr. Marie Renée Lubin,

Dr. Clausel Midi, Dr. Pierre Joseph Noël, Dr. Claude Paultre, Marie-Claude Pierre Marie, Dr. Fritz Pluviose, Dr. Samuel Résilien, Dr. Frantz Saintil, Dr. Mie. Paule Simon, Dr. Ludovic Zamor, Dr. Joseph Joseph, Dr. Jean K. Auguste, Dr. Yves Défay, Dr. Jean-Claude Degranges, Dr. Serge Jabouin, Dr. Marie Renée Lubin, Dr. Mews Rousseau.

Liste des médecins décédés

Dr. Mie Constance Antoine, Dr. Carlo Aubourg, Dr. Bien-Aimé Férère, Dr. Jean Boisrond, Dr. Édouard Bordes, Dr. Danielle Carlonges, Dr. Rodrigue Darrand, Dr. Pancho Degand, Dr. Richard D'Meza, Dr. Jean-Baptiste Dorval, Dr. Fayolle Fanfan, Dr. Camille Figaro, Dr. Joseph Ambroise Forte, Dr. Jean Robert Fremont, Dr. Dambreville Gaston, Dr. Ronald L. Georges, Dr. Eddy Jean-Paul, Dr. Arnaud Julien Joseph, Dr. Roc Magloire, Dr. Fernande Pierre Blémur, Dr. Édric Richmond, Dr. Maryse Sagnet, Dr. Guy Saein, Dr. Carl Henry Saint-Amand, Dr. Eddy Silva, Dr. Antoine Thomas, Dr. Nicolas M. Toussaint, Dr. Wilfrid Gabriel. N.W.



PETIT À PETIT, PORT-AU-PRINCE TOMBE

Les gangs redoublent leurs offensives

Carrefour-Feuilles, Savane Pistache dépeuplés...

Suite de la page 1

blable à ce qui s'était produit à Martissant, dont les résidents, pas moins de 10 000, sont restés loin de leurs maisons depuis déjà plus de deux ans.

Ce qui vient de se passer dans ce quartier, plus proche du Palais national, s'est révélé encore plus dévastateur que les malheurs qu'ont connus Martissant. Personnes tuées, blessées, maisons pillées, puis incendiées, familles entières en fuite, voilà, entre autres, le menu de la dévastations qui se s'est produite plusieurs jours d'affilé, les attaques des malfrats ayant été dirigées sur ce quartier de manière récurrente, depuis environ trois semaines.

Il y a fort à craindre que, suite à ces derniers assauts dirigés sur ces quartiers, les gangs armés ne se préparent à monter une action globale, en vue de prendre le pouvoir. Surtout que, comme l'avait souligné le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, les autorités haïtiennes ne prennent pas « au sérieux » la crise qui frappe leur pays.

Les attaques perpétrées par Ti-Lapli et ses hommes attirent au premier l'attention sur le dysfonctionnement de la PNH, exposant davantage sa débilite face aux criminels, ou bien son insouciance, par rapport à ses responsabilités, à l'égard de la population. Cette dernière offensive des gangs est survenue après la déclaration publique du DG annonçant de nouvelles dispositions de l'institution, en vue de contrôler l'activité des criminels. Le même avis avait été lancé en ce qui concernait Canaan et Croix-des-Bouquets. Pourtant un carnage s'y est produit, dont on ignore jusqu'ici le nombre des victimes parmi les membres de l'église « Piscine de Bethesda », dirigée par pasteur Marc Aurel Zidor, surnommé pasteur Marco, n'a jamais été déterminé.

À la tête d'une foule de membres de son église et d'autres citoyens de la région de Canaan, l'homme d'église avait organisé une marche, le samedi 26 août, afin de chasser le chef du gang de Canaan, Jeff, ainsi connu, et ses hommes. Le bandit et ses lieutenants ont ouvert le feu sur la foule tuant un nombre non déterminé, que certains ont estimé jusqu'à trente.

Mais la présence renforcée de la Police, telle que l'avait indiquée le chef de l'institution, avait alors brillé par son absence. Sur ces entre faits, le commissaire du

gouvernement de Croix-des-Bouquets avait convoqué au Parquet de cette juridiction le pasteur ainsi que ses collaborateurs qui avaient aidé à la planification de cette marche. Pourtant, les assassins des manifestants pacifiques et ses acolytes courent encore.

Cette attitude affichée envers les bandits, par les autorités, revient encore et encore. D'aucuns sont allés jusqu'à accuser celle-ci de connivence avec les criminels. À l'instar de ce qu'on a constaté auparavant, aucune action punitive ne suit généralement les attaques des criminels sur les citoyens sans défense. Ti-Lapli a lâché ses hommes, plusieurs fois, au cours de ces quatre dernières semaines, puis est retourné en paix à ses bases. Aupa ravant, Izo avait pillé le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TP IP), sans être inquiété après. Même chose pour Ti-Lapli, après avoir dirigé plusieurs attaques sur Carrefour-Feuilles. À son tour, Vitelhomme a lancé plusieurs assauts sur Tabarre et ses environs, allant jusqu'à obliger l'ambassade américaine de réduire ses services, en sus de relayer un mot d'ordre du Département d'État à ses ressortissants de quitter Haïti pour ne pas s'exposer à la fureur des gangs.

Des pertes considérables à Carrefour-Feuilles

Bien que les autorités ne jugent pas nécessaire de faire le bilan des pertes infligées à Carrefour-Feuilles, la toute dernière cible des bandits, dans les réseaux sociaux et sur d'autres plateformes sont diffusées des informations faisant état de pertes considérables.

Suite aux attaques successives



Le sous-commissariat de Gran Ravin, fief de Ti-Lapli, incendié le 15 février 2021.

menées sur cette région par Ti-Lapli, des morts ont été enregistrés, ainsi que des blessés, en sus

des enlèvements. Des maisons en grand nombre ont été incendiées, y compris celles de deux journalistes bien connus, Garry Victor et



Vitelhomme Innocent règne sur Tabarre et d'autres quartiers de Pétiion-Ville.

Estimé, qui anime un organe de presse en ligne. La terreur des bandits a fait fuir les patients du Sanatorium, une institution spécialisée dans le traitement de la tuberculo-



Ti-Lapli, le chef du gang de Gran Ravin, aussi chef de Carrefour-Feuilles, jusqu'à un nouvel ordre.

se, établie depuis plus de 60 ans. Le personnel a dû, lui aussi, abandonner ce centre hospitalier, laissant les malades à leur sort. Sans

vement exposés à la contamination.

Les déplacés de Carrefour-Feuilles, forcés d'abandonner leurs foyers, prennent refuge dans des centres sportifs et des écoles publiques et privées, notamment le Lycée de Carrefour-Feuilles, hypothéquant la réouverture prochaine des classes.

Selon une communication du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), pas moins de 24 établissements scolaires et publics hébergent des réfugiés internes, qui ont fui Carrefour-Feuilles.

Dans la mesure où l'on ne peut pas prévoir à quel moment les gangs armés vont lancer leur prochaine attaque sur ces quartiers, et sachant qu'il n'est pas possible de trouver d'autres espaces pour pouvoir désoccuper ceux hébergeant présentement les sinistrés, on ne peut vraiment pas s'assurer de l'ouverture des classes, dans les régions métropolitaines, surtout aux environs du centre-ville, suivant l'horaire établi par le ministère de tutelle.

À la lumière de toutes ces informations, il devient de plus en plus improbable que, dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, les classes s'ouvrent à la date du 11 septembre arrêtée par la MENFP. La situation est devenue difficile, car les personnes déplacées de Carrefour-Feuilles sont de toutes catégories, parents, élèves et enseignants.

La Police chassée de Carrefour-Feuille par les gangs armés

La présence de la Police se fait de plus en plus rare, dans plusieurs quartiers de la région métropolitaine. Petit à petit, les espaces occupés et contrôlés par les forces de l'ordre se rétrécissent. Pas moins de dix sous-commissariats ont été pris d'assaut par les bandits, avant d'être incendiés.

Il semble que les criminels mènent une campagne systéma-

tique pour prendre le contrôle de plus en plus de territoire, dans l'aire de Port-au-Prince. Après avoir chassé les habitants de leurs demeures, les gangs armés passent à une autre phase de leur stratégie d'étranglement de la capitale, en prenant le contrôle absolu des quartiers conquis en chassant la Police.

Une fois les familles alléguées de leurs possessions, par les criminels, pillant sans merci leurs maisons et brûlant, dans de nombreux cas, leurs résidences, ils se tournent sur les policiers. Ils ont attaqué le sous-commissariat de Savane Pistache, qu'ils ont pillé de fond en comble avant de livrer le local aux flammes. Ce qui rend nul et sans effet, les dernières mesures de renforcement de la présence policière de la Police dans ce quartier.

Cela fait déjà longtemps que le sous-commissariat de Cité Soleil a été pillé et mis hors d'état de fonctionnement. Dans la commune de Pétiion-Ville, deux commissariats de Police ont été dévalisés, puis incendiés par les bandits.

En mars 2023, le sous-commissariat de Fort-Jacques, dans les hauteurs de Pétiion-Ville, fut attaqué par des hommes lourdement armés, vêtus d'uniforme de Police. Depuis lors, la garnison l'a déserté.

Le 11 avril 2023, le sous-commissariat de Petite-Rivière de l'Artibonite a été livré au pillage, avant d'être brûlé par les envahisseurs. Comme partout ailleurs, où se produisent de tels incidents, les installations policières restent définitivement désertées.

Dans l'Artibonite encore, à Savien, suite à l'attaque dirigée sur ce sous-commissariat, au cours de laquelle 6 policiers ont été tués, la garnison a déserté, après que les appels au renfort de celle-ci n'eurent pas donné de suite. Il est resté vacant jusqu'à ce jour.

L.J.

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm



DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

CARREFOUR-FEUILLES ABANDONNÉ AUX GANGS

Après l'exode des habitants, le pillage des maisons

Suite de la page 1

ont constaté qu'un véritable pillage des effets laissés dans leurs résidences était en cours.

En effet, des familles aux

s'étaient mis de de la partie, engagés qu'ils étaient dans une opération de déménagement, tout en tirant des rafales pour chasser, encore une fois, les propriétaires.

Après une offensive de plusieurs jours sur les résidents de ce

intactes, d'autres, par contre, sont retournées pour les trouver en ruine, incendiées par les criminels, après les avoir pillées. Les déplacés ont observé des lignes de véhicules transportant au loin leurs mobiliers et autres biens

Mais il semble que les gangs armés aient d'autres plans. Il ne s'agit pas de chasser les habitants de leurs résidences, comme c'était le cas pour Martissant, mais d'un projet macabre consistant à « piller » de fond en comble les

offensives contre Carrefour-Feuilles, les gangs armés font preuve d'audace, face aux forces de l'ordre, signifiant qu'ils ont les moyens, aussi bien que la volonté, de mener leur attaque vers le centre du pouvoir. Après avoir



Avant le dernier assaut des malfrats, des habitants de Carrefour-Feuilles en mode déchowkaj.

abois, ont raconté comment s'est opéré un enlèvement systématique de leurs biens par des bandits orchestrant le déménagement

quartier, jadis prospère, la Police brille par son absence. Les déplacés, qui avaient pris la chance de

domestiques.

Par exemple, des déplacés de Carrefour-Feuilles ont raconté

propriétés.

Signalons, en passant que, à l'instar des déplacés de

dirigé leur attaque sur le Tribunal de première instance de Port-au-Prince (TPIP), au Bicentenaire, à



Des familles déplacées de Carrefour-Fuilles s'installent ici, en attendant de trouver mieux.

avec des véhicules déployés à cette fin. Des riverains, qui avaient fui leurs quartiers, en catastrophe, pour se mettre à l'abri de balles perdues, ont observé, lors d'une tentative de regagner leurs maisons, qu'une autre catégorie de bandits

quitter les logements provisoires, où ils ont passé, ces quelques jours, avec le bagage léger qu'ils avaient emporté, au moment de se sauver, n'ont rien trouvé.

Au fait, certaines gens ne sont pas aussi chanceuses que d'autres. Car s'il y en a qui retrouvent leurs maisons vides, mais

que les bandits sont venus avec des outils spéciaux en métal pour défoncer les barrières des propriétés, afin d'y avoir accès. C'est le cas de familles terrorisées qui ont abandonné leurs maisons pour se réfugier en provinces ou aller séjourner même à l'étranger, en attendant le retour au calme.

Martissant, qui avaient pris logement au Centre sportif Dadadou, de cette juridiction, ceux de Carrefour-Feuilles ont élu domicile au « *Gymnasium Vincent* », situé à proximité du Palais national, et à quelques pâtés de maison des Casernes Dessalines.

En lançant ces dernières

quelques pâtés de maisons, de la résidence officielle du chef de l'État; et maintenant sur Carrefour-Feuilles ayant soutenu leur offensive pendant plusieurs jours, il ne sera plus facile de les stopper quand ils décident de frapper au Palais national.

L.J.



LE FOOTBALL HAÏTIEN SUR LA SELLETTE

Honte à vous, Monique André et Yvon Sévère, membres du Comité de normalisation !

Par Ricot Saintil

Le mandat du comité de normalisation de la FHF, touche à sa fin. Prorogé le 11 novembre 2022 par la FIFA, ce pouvoir, qui était effectif en décembre 2020, n'est malheureusement pas respecté pour la deuxième fois de suite. À titre de rappel, il consistait à la gestion des affaires courantes, la révision statutaire, l'élection d'un nouveau Comité exécutif élu, sur la base des statuts révisés, et une bonne transition financière avec le nouveau Comité exécutif. Malheureusement, depuis la prise du pouvoir des membres de ce comité, rien, absolument rien n'a été entrepris, pour mener à terme ce droit. Ayant à sa tête, le Cubain Luis Hernandez, ce dernier brille par son absence depuis sa nomination comme président, en novembre 2022. Ses deux lieutenants, quant à eux, continuent d'exposer leur incompétence aux commandes du Bureau fédéral, sans éprouver aucune honte face à la détérioration du football haïtien.

« Ayisyen pa kon n wont », répétaient sans cesse nos grands-parents, pour fustiger le comportement de toute personne ayant failli à ses responsabilités.

Cette affirmation prend tout son sens aujourd'hui dans le football haïtien, au regard du comportement irrévérencieux des membres du Comité de normalisation vis-à-vis de la grande

famille (dirigeants, joueurs, entraîneurs, journalistes etc.) du football haïtien. Monique André et Yvon Sévère n'ont manifesté aucune considération envers les dirigeants des clubs, des entraîneurs, des joueurs, des journalistes et de tous ceux qui participent, d'une façon ou d'une autre, à l'existence de notre sport-roi. Les tâches du Comité de normalisation ne peuvent pas se réaliser sans les clubs de football, donc sans les dirigeants.

Comment gérer les affaires courantes, si les dirigeants des clubs sont tenus à l'écart ? Comment administrer les affaires courantes, si l'assemblée des clubs, organe suprême de la Fédération haïtienne de football (FHF), n'a jamais été convoquée, pour valider les rapports et les budgets, débattre les sujets controversés et adopter les projets allant dans le sens des intérêts du football haïtien ? Comment gérer les affaires courantes, dans l'opacité, sans aucune transparence ? Comment gérer les affaires courantes sans les entraîneurs, qui n'ont jamais été invités à se prononcer sur la situation du football ? Donc, en aucune façon, la gestion des affaires courantes, ne relevait pas seulement du Comité de normalisation, qui malheureusement s'est empêtrée dans une voie sans issue.

Qu'en-est-il de la révision statutaire ?

Paradoxalement, la FIFA, qui

avait homologué les statuts de la FHF, exigent que ces mêmes statuts soient révisés. À rappeler qu'elle avait aussi validé l'élection du Dr Yves Jean-Bart, en février 2020, élu sur ces mêmes statuts, un véritable contraste, mais pas sans.

En novembre 2022, la FIFA, en décidant de prolonger le mandat du Comité, avait, dit-elle, constaté, « *Que certaines missions clés du mandat n'avaient pas été remplies* ». Elle voulait, sans aucun doute, parler de la révision statutaire et de l'élection du nouveau Comité exécutif. Au lieu de constater l'échec de son comité, qui pendant deux ans, n'a entrepris aucune démarche pour mettre en branle les mécanismes devant, aboutir à la révision des statuts, a mis en avant pour le dédouaner, « *la pandémie de la Covid-19 et la situation générale du pays, qui faisait face, disait-elle, à une crise politique et humanitaire sans précédent* ». Pour tant, dans tout le pays, les championnats de vacances étaient à l'honneur, dès juillet 2021, et toutes les activités ont été reprises, sur tout le territoire national. La Covid n'était plus une menace. Pour la situation générale du pays, il fallait, aux membres du comité, qu'ils fassent preuve d'imagination pour contourner l'insécurité, puisque dans plusieurs régions du pays des tournois sportifs ont eu lieu. Pour la révision statutaire, les statuts de

la FHF, prévoient les mécanismes à mettre en œuvre pour toute révision statutaire. Par conséquent, si le Comité voulait réellement enclencher le processus, il se tournerait vers les clubs, qui, à travers le « *Congrès* », identifieraient les articles à réviser et mettraient sur pied une commission pour la révision. Une fois celle-ci terminée, elle ferait l'objet de débat « *Congrès* » avant d'être adoptée. Par la suite, les statuts seraient acheminés à la FIFA pour homologation. A notre connaissance, rien, absolument rien n'a été fait en ce sens. Donc, nous en déduisons, une volonté manifeste des membres du Comité de normalisation visant à rester aux commandes de la FHF, en complicité avec la FIFA. Ainsi, pas de révision statutaire, pas d'élection d'un nouveau Comité, puisqu'elle doit s'organiser sur la base des statuts révisés. En conclusion, le Comité dressera un rapport à la FIFA, dans lequel la situation générale du pays sera mise en avant, et certains clubs seront pointés du doigt comme faisant obstacle à toute tentative de dialogue.

Les clubs ayant participé à la fameuse « *Déclaration de Decameron* » ne peuvent pas être tenus pour responsable de l'arrêt du football local, ils n'ont aucune responsabilité dans la fermeture de l'Académie Camp Nous, ils ne sont pas responsables des licenciements des entraîneurs du

ranch de Croix-des-Bouquets, ils n'y sont pour rien. Néanmoins, ils sont fondamentalement pour la transparence, c'est-à-dire, que le Comité de normalisation s'engage à présenter un rapport détaillé de sa gestion, de janvier 2021 à nos jours, que ses décisions soient entérinées par l'assemblée des clubs et que le Congrès soit par excellence, haut lieu des grandes décisions pour le football haïtien. En d'autres termes, ils exigent que la gestion des affaires courantes, la révision des statuts et l'élection d'un nouveau Comité exécutif, principales tâches de leur mandat, soient réalisés, sous l'égide des statuts de la FHF. C'est normal que des dirigeants, qui depuis de longues années, maintiennent en vie le football local, demandent des comptes à Monique André et à Yvon Sévère, sur leur gestion à la tête de la FHF. C'est tout à leur honneur qu'ils aient des griefs contre un comité, qui a sapé les bases du football haïtien avec la fermeture de Camp Nous. C'est louable de leur part, qu'ils n'adhèrent pas au projet du Comité visant à détruire tout ce qui a été construit par l'ancienne administration, pendant plusieurs années. Honte à vous, membres du Comité de normalisation, honte à vous, Monique André et Yvon sévère, l'histoire vous jugera !

R.S.

HAÏTI

OBSERVATEUR

WWW.HAÏTI-OBSERVATEUR.CA

Lè manke gid, pèp la gaye !